

Les Labos de l'Ansa Retraite et fragilités financières

**Anticiper les problèmes budgétaires
avant, pendant et après le passage
à la retraite**

octobre
2016

Les Labos de l'Ansa

Retraite et fragilités financières

Anticiper les problèmes budgétaires, avant, pendant et après le passage à la retraite

Rapport réalisé par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) avec le soutien de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire et Malakoff Médéric.

Au sein de l'Agence nouvelle des solidarités actives, ce rapport a été réalisé par Nina Conti, Sylvie Hanocq et Vanessa Ly.

Contacts

nina.conti@solidarites-actives.com
sylvie.hanocq@solidarites-actives.com
vanessa.ly@solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives

Association loi 1^{er} juillet 1901
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél.: 01 43 48 65 24
www.solidarites-actives.com

Qui sommes-nous ?

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa), association loi 1901 d'intérêt général, promeut et met en œuvre des expérimentations sociales depuis 2006 et participe activement au déploiement d'actions, de dispositifs et de projets au service de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. En associant l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, les associations de lutte contre l'exclusion, et les personnes concernées, l'Ansa accompagne, expérimente, mutualise et diffuse.

Partant de son expérience sur le microcrédit personnel, l'Ansa a élargi dès 2008 son action aux problématiques du surendettement des ménages, de l'accès aux droits connexes et aux aides sociales facultatives, ainsi qu'à celles de l'accompagnement et de l'éducation budgétaire. Elle a ainsi développé de nombreuses actions pour favoriser l'inclusion financière des publics fragiles : aider les publics à maîtriser leur budget, adapter les services bancaires et financiers, prévenir et gérer les situations budgétaires difficiles et le surendettement. L'expertise de l'Ansa porte sur la connaissance des publics, l'analyse de leur situation, sa capacité à créer des ponts entre les établissements bancaires et financiers et les acteurs de l'action sociale et la construction de réponses innovantes.

L'Ansa dispose d'une expertise sur plusieurs politiques sociales et auprès de divers publics : minima sociaux/politiques d'insertion, hébergement/logement, précarité énergétique, aides sociales/inclusion financière/lutte contre le surendettement, politiques sociales européennes, numérique et insertion, handicap et santé (voir le site internet de l'Ansa : www.solidarites-actives.com).

L'Ansa, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), Malakoff Médéric et la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire se sont rejoints sur le besoin d'investiguer les moyens de mieux cibler les personnes avant et pendant la retraite ainsi que les actions pertinentes à mettre en place dans une logique de prévention ou de détection précoce des difficultés budgétaires pour ce public. L'objectif est de porter une attention particulière aux personnes qui ne sont pas prises en charge dans les dispositifs sociaux existants avant et suite au passage à la retraite (les 4 à 5 ans qui suivent ce passage à la retraite).

Remerciements

Le présent document issu des échanges, apports des groupes et recherches documentaires, sans prétendre être exhaustif ni retracer l'intégralité de la pluralité des points de vue, rassemble :

- des constats et des éléments de compréhension des facteurs de fragilité financière ;
- des problématiques (manques et besoins identifiés, non ou insuffisamment couverts) ;
- des recommandations par problématique ;
- deux thèmes plus particulièrement réfléchis par les participants, nécessitant d'être enrichis, pouvant aboutir à la construction d'un ou plusieurs projets et/ou expérimentation.

L'Ansa tient à remercier vivement l'ensemble des participants aux Labos de l'Ansa qui ont réfléchi, partagé, échangé, construit et dont l'expertise comme l'expérience ont permis la réalisation de ces travaux :

- Isabelle BITOUZET, RSI¹, directrice Action sociale
- Juliette BOUREAU, Unccas, responsable Politique de lutte contre les exclusions
- Nathalie BOUVIER, France ESF, directrice adjointe ADAC (Accompagner, Dynamiser, Agir, Créer) représentant France ESF
- Gauthier CARON-THIBAUT, Cnav, conseiller du directeur - DANS
- Jérôme CARTENET, Fédération bancaire française (FBF) - Les clés de la Banque
- Jean-Baptiste DELAFORGE, Crédit municipal de Paris
- Michel DUFOURNEAU, AGIRabcd, bénévole
- Marie-José GANCEL, Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, secrétaire générale
- Jean-Luc JAMMET, Malakoff Médéric, chargé de mission Action sociale, pôle Projets et Partenariats
- Sarah LECOUFFE, Unccas, responsable Politiques de lutte contre les exclusions
- Éliane MARROC, France ESF
- Maxime PEKKIP, Crésus, responsable Prévention

1. L'ensemble des sigles et acronymes sont listés dans le glossaire page 93.

- Mélissa PETIT, Mixing générations, docteur en sociologie, spécialiste des seniors
- Tamara RENAUD, AGIRabcd, animatrice nationale éducation budgétaire
- Mauricette SORIN, Udaf 93, chargée de mission Vie associative et Communication
- Hélène XUAN, Chaire TDTE, directrice scientifique de la chaire université Paris Dauphine
- les personnes concernées rencontrées notamment via les ateliers Tremplin de la Cnav, le P2S du CMP et d'autres réseaux : Slaheddine BEN DHIAF, Gérard BOUYSSOU, Évelyne CARLIER, Jean Marie DEYHERASSARY, Valentin DJOFANG, Catherine JEHAN, Christine LESIEUR, Isabelle MARINELLI-LORET, Gisèle ITURRALDE DE PREZ CRASSIER; ceux qui ont préféré rester anonymes et des personnes qui ont fait remonter leurs avis et retours d'expérience par sondages et interviews
- formateurs de Finances et Pédagogie: Vincent BENARD, Frédéric BOYER, Philippe GODILLOT, Michèle KOCHAN, Carmen LAZARO

➔ Les contributions des personnes concernées consultées en groupe ou de manière individuelle ont été intégrées au sein du présent document. Elles sont également synthétisées en annexe. Le recueil d'initiatives et la bibliographie détaillés sont disponibles sur le site de l'Ansa : www.solidarites-actives.com.

Sommaire

Synthèse	9
Méthodologie.....	13
Constats, problématiques et recommandations.....	15
De qui et de quoi parle-t-on?	15
Les jeunes seniors.....	15
Le passage à la retraite, définitions possibles	16
Les retraités	18
La retraite: entre rupture et continuité.....	19
Comment les seniors vivent le passage à la retraite?.....	19
Pas d'augmentation de la précarité chez les seniors au niveau macro-économique.....	20
Une augmentation de la précarité chez les retraités.....	21
Les facteurs de fragilités à la retraite	22
Les changements de situation familiale.....	22
La retraite et l'emploi	27
L'évolution des revenus au moment du passage à la retraite	30
L'évolution des dépenses au moment du passage à la retraite	39
- <i>Focus logement</i>	48
- <i>Focus santé</i>	52
- <i>Focus des situations de surendettement au moment du passage à la retraite</i>	54
- <i>D'autres facteurs de fragilité</i>	54
Synthèse des problématiques identifiées.....	57
Enjeux et propositions d'actions	59
Informers pour inciter à préparer sa retraite.....	61
👁️ Action I.1. Lancer une campagne de communication avec une journée nationale labellisée et dédiée à la retraite..	65
👁️ Action I.2. Créer un « passeport retraite »/carnet de la vie....	69
👁️ Action I.3. Développer les stages de préparation et les stages d'adaptation à la retraite	70
👁️ Action I.4. Développer la prévention des aspects budgétaires lors du passage à la retraite	71

Repérer et accompagner les personnes en fragilité financière	73
👁️ Action R.1. Repérer et détecter avant et pendant la retraite ..	76
👁️ Action R.2. Orienter.....	79
👁️ Action R.3. Former les professionnels au repérage des problématiques budgétaires chez les retraités.....	80
Annexes	83
Points conseil budget	83
Panorama des régimes de retraite: les acteurs	86
Cartographie des acteurs et des métiers de l'action sociale	87
Calcul de la pension de retraite	88
Contribution des personnes concernées: en adéquation avec les études et les professionnels	90
Glossaire, définitions	93
Bibliographie, synthèse des initiatives	96

Synthèse

Le passage à la retraite peut être un facteur de fragilité financière dans la mesure où il implique bien souvent, outre une rupture sociale, une diminution des revenus associée à une évolution des dépenses contraintes (comme les frais de santé, la mutuelle, etc.).

L'Ansa, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), Malakoff Médéric et la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire se sont rejoints sur le besoin d'investiguer **les moyens de mieux cibler les personnes avant et pendant la retraite ainsi que les actions pertinentes à mettre en place dans une logique de prévention ou de détection précoce des difficultés budgétaires pour ce public**. L'idée est de porter une attention particulière aux personnes passant à la retraite :

- qui ne sont pas prises en charge dans les dispositifs sociaux existants ;
- avant le passage à la retraite (1 à 2 ans) et suite au passage à la retraite (les 4 à 5 ans qui suivent le passage à la retraite).

Quatre ateliers ont été organisés entre novembre 2015 et mars 2016 réunissant 30 professionnels de 13 structures : Crédit municipal de Paris, Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, Finances et Pédagogie, Fédération bancaire française (FBF), Ansa, Malakoff Médéric, Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), Régime social des indépendants, Unccas, Crésus, Mixing générations, association Agir ABCD, France Économie Sociale et Familiale, l'Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis (Udaf 93), Chaire Transitions démographiques-Transitions-économiques (TDTE). Deux focus groupes composés de seniors et de personnes en surendettement ont également été organisés afin d'enrichir cette réflexion collective. Au total une trentaine de professionnels personnes concernées ont réfléchi, partagé, échangé et construit des propositions.

Nourris par leurs expériences de terrain et de nombreuses études, le groupe a préconisé des recommandations autour des thèmes suivants :

- isolement social et géographique ;
- solidarité intergénérationnelle ;
- rupture carrière, cotisations ;
- gestion budgétaire et financière ;
- patrimoine et fiscalité ;
- dépenses de logement, de santé et soins.

Extrait de quelques pistes de recommandations sur la gestion du changement :

Donner une image positive du passage à la retraite pour faciliter sa préparation quelle que soit l'étape de la vie ; Changer les représentations sur l'âge, valoriser le capital humain, ainsi que les compétences des seniors pour ouvrir, pendant la retraite, des portes vers le travail ; Adapter les conditions de travail pour le maintien dans l'emploi, notamment les règles du cumul emploi retraite qui ont pesé fortement sur le droit au travail.

Extrait de quelques pistes de recommandations sur la gestion budgétaire et financière :

- Informer sur les revenus
 - Transposer la logique des rendez-vous des droits de la Caf sur un entretien de préparation à la retraite (par les caisses de retraite), une « plateforme d'information » pour des personnes en demande
 - Mettre en place un système de « passage obligé » pour la préparation à la retraite tel qu'un rendez-vous avec un organisme compétent
 - Utiliser le relevé de carrière de la Cnav pour véhiculer de nouvelles informations, des bons plans
 - Faire connaître les stages retraite :
 - Systématiser les permanences de la Cnav dans les entreprises, les stages retraite (deux ans avant le départ à la retraite), les entretiens de seconde partie de carrière
 - Suggérer aux banques de créer un lien vers le site officiel de la Cnav lassuranceretraite.fr et proposer une information qui permet d'avoir des produits adaptés
 - Faire savoir que le conseil chez un notaire est gratuit en France
- Sensibiliser aux dépenses
 - Assurance
 - Informer et connaître à quels produits d'assurances souscrivent les seniors. AGIRA (Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance) aurait un rôle à jouer pour mettre en place un système de contrôle à la souscription (un fichier positif des produits d'assurances)
 - Développer des produits assurantiels adaptés (individuel), accompagnés de la bonne information
 - Protéger les seniors par rapport aux suréquipements d'assurance : mieux définir les formules pour limiter les propositions de sur-assurance
 - Santé/soins :
 - Sensibiliser sur la nécessité d'avoir une mutuelle via les pharmaciens, les médecins, les centres de soins (pas de rôle de prescripteur mais d'informateur sur l'importance d'avoir une mutuelle avec la couverture adaptée, comparer les tarifs etc.) dans les salles d'attente par exemple

- Faire connaître les possibilités de recours aux aides sociales dont celles de la Sécurité sociale
- Développer les présentations en entreprise des aides CNAV ou complémentaires
- Logement
 - Travail à faire sur les énergies (ex: pour les propriétaires occupants dont les charges sont trop lourdes)
 - Développer l'information par les bailleurs sur le budget lié au logement
 - Valoriser la vente en viager qui est mal vue mais fonctionne bien (offre élevée mais demande faible)
 - Accompagner les déménagements

Les échanges et réflexions sur les constats, problématiques et recommandations ont permis faire émerger 2 grands enjeux, et de formaliser 7 pistes d'actions détaillées.

Enjeu n° 1 : Préparer, anticiper sa retraite

Informier pour inciter à préparer sa retraite

-  **Action I.1.** Lancer une campagne de communication avec une journée nationale labellisée et dédiée à la retraite
-  **Action I.2.** Créer un « passeport retraite »/carnet de la vie
-  **Action I.3** Développer les stages de préparation et les stages d'adaptation à la retraite
-  **Action I.4** Développer la prévention des aspects budgétaires lors du passage à la retraite

Enjeu n° 2 : Être informé, détecté et/ou accompagné pour éviter/régler les difficultés

Repérer et accompagner les personnes en fragilité financière

-  **Action R.1.** Repérer et détecter avant et pendant la retraite
-  **Action R.2.** Orienter
-  **Action R.3.** Former les professionnels à repérer les problématiques budgétaires chez les retraités

➔ Le rapport final, sa bibliographie complète et le recueil détaillé des initiatives sont consultables sur www.solidarites-actives.com, rubrique Publications.

Méthodologie

Les Labos de l'Ansa : qu'est-ce que c'est ?

Autour d'une réflexion prospective et concrète sur les problématiques et les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les Labos de l'Ansa rassemblent, dans des groupes de travail d'une douzaine de participants des personnes d'horizons variés (institutionnels, usagers, chercheurs et praticiens) qui enrichissent, par leur expertise, les réflexions de l'association avec l'objectif d'apporter des pistes de solutions innovantes et efficaces.

- **Objectif : explorer des thématiques pour identifier et faire émerger des champs d'actions et des initiatives innovantes**

Ce travail se fait volontairement en parallèle et en complément des politiques publiques engagées par l'État et les collectivités locales, dont l'Ansa est par ailleurs partie prenante.

- **Posture du participant**

Pour favoriser les points de vue croisés, l'émergence de solutions innovantes et la prise de hauteur, les participants sont invités en tant que personne ressource mobilisant l'ensemble de ses expériences professionnelles et personnelles, et pas seulement en tant que représentant de sa structure. Guidés par l'Ansa, ils sont invités à identifier des situations, des besoins, des publics ainsi qu'à construire des actions de prévention possibles.

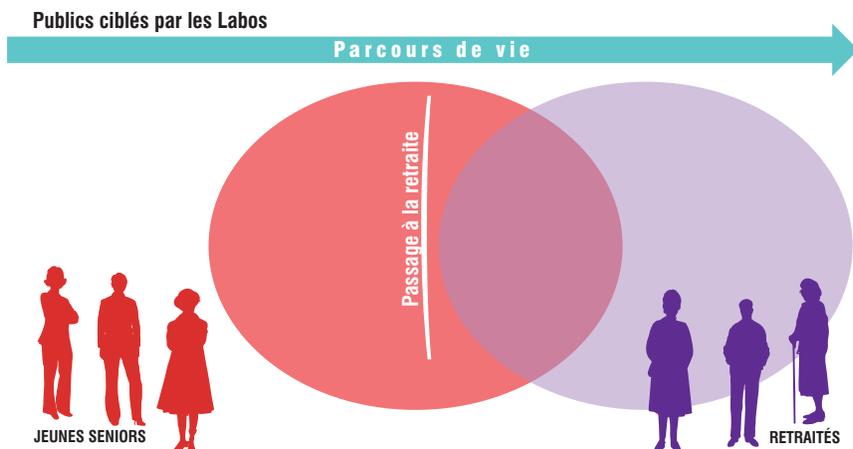
- **La méthode : quatre séances de travail et deux groupes de personnes concernées consultés**

Des rencontres régulières, au rythme d'une séance par mois sur une période de quatre mois de novembre 2015 à février 2016, ont permis de croiser les points de vue et expériences afin de partager un état des lieux entre participants. Ces rencontres ont contribué à l'identification de champs et d'actions prioritaires aux yeux des participants et ont vocation à appuyer le développement ou l'essai de d'innovations identifiées.

Constats, problématiques et recommandations

De qui et de quoi parle-t-on ?

Dans ce rapport sont utilisés alternativement les termes de « senior », « retraité » avec leurs qualificatifs, selon le respect des documents source auxquels ils renvoient.



Les jeunes seniors

Les jeunes seniors : une catégorie sociale à part entière²

- Issus de la génération des baby-boomers, une population qui a bénéficié des améliorations économiques, sociales et sanitaires des dernières décennies
- Des retraités actifs, éloignés du stéréotype des « vieux »
- Des activités multiples et variées, aussi bien dans la sphère publique (bénévolat, travail) que privée (famille, activités personnelles)
- Une vieillesse repoussée vers le « quatrième âge » et la dépendance

2. Mélissa PETIT, *Les jeunes seniors : portrait d'une génération.*

- Des seniors vivant avec leur époque: habitudes de consommation, utilisation des technologies de l'information et de la communication (90 % des sexagénaires possèdent un téléphone mobile, 76 % un ordinateur, 75 % sont connectés à Internet, 44 % effectuent des démarches administratives et fiscales par Internet; Crédoc, 2013)
- Une place importante accordée à la recherche du « bien-vivre » (bien-être, santé)

Il n'existe pas, à proprement parler, de définition juridique des « seniors » : la notion de « seniors » varie en fonction du contexte dans lequel elle est employée. Dans l'article L. 6321-1 du **code du travail**, il est cité que le **salarié senior, à l'occasion de l'entretien professionnel qui suit son 45^e anniversaire** (puis tous les 5 ans), a droit à un entretien de deuxième partie de carrière³.

En 2015/2016, lorsque le gouvernement parle d'un plan pour l'emploi des seniors: il vise les plus de 50 ans.

Le code de l'action sociale et des familles prend en compte la notion de personnes âgées⁴, dans son Titre III, par le prisme de son niveau de dépendance et des allocations et aides possibles.

Le passage à la retraite, définitions possibles

- **Une dimension statutaire :** devenir inactif, pensionnaire par rapport au marché du travail;
- **Juridiquement :** cessation du contrat de travail résultant de la décision du salarié qui, compte tenu de son âge et de sa situation vis-à-vis des organismes de retraite (Sécurité sociale et caisses de retraite complémentaire), décide de faire valoir ses droits à la retraite;
- **En termes de catégories d'âge :** trois âges légaux de départ à la retraite (le minimum : 62 ans, le maximum : 70 ans, et celui de la retraite à taux plein : variable mais maximum 67 ans);
- **D'un point de vue sociologique :** période de réorganisation des temps sociaux, de leurs articulations et d'engagement dans une large palette d'activités, en fonction des ressources acquises lors des parcours antérieurs (financières, professionnelles, familiales, amicales, de santé, etc.) et des choix opérés pour leur réinvestissement⁵.

3. www.legifrance.gouv.fr

4. codes.droit.org

5. Anca BOBOC et Jean-Luc METZGER, *Parcours et passages: les recompositions identitaires autour de la retraite*

Une notion centrale: le passage à la retraite comme période de transition qui entraîne une évolution d'un certain nombre d'éléments structurants⁶:

- Le statut administratif et les ressources associées (le montant et la nature des revenus, les droits sociaux ou administratifs, etc.);
- Le rapport au temps et à l'espace (l'équilibre entre le temps passé dans l'espace public et l'espace privé, les lieux de socialisation, etc.);
- Le rapport aux autres et à soi (le rôle à jouer dans la société, la reconnaissance sociale, le rapport à l'âge, etc.).

Des parcours de plus en plus individualisés et fragiles⁷: la déconstruction de parcours de vie ternaire (éducation-travail-retraite) [Bessin, 1993], face à quatre processus:

- Un processus de **désynchronisation** du calendrier professionnel de celui familial, notamment avec le travail des femmes, la hausse des divorces et la maîtrise de la fécondité;
- Un processus de « **dé-chronologisation** »: les seuils d'âge ne sont plus les mêmes pour tous puisqu'à partir de 55 ans, parfois avant, les statuts possibles se multiplient, avec différents instruments de prise en charge (chômage, invalidité, préretraite);
- Un processus de « **dé-standardisation** »: les parcours de vie deviennent davantage le fruit d'une élaboration individuelle que d'une institution mais il en résulte une plus grande insécurité;
- Un processus de « **dé-hiérarchisation** »: le parcours de vie n'est plus organisé en des étapes distinctes autour du travail et des phases d'inactivité ou des retours en formation ponctuent la carrière (comme le chômage ou le congé parental d'éducation).

6. Sylvie LIDGI et Mélissa PETIT, *La vie à la retraite: mode d'emploi Petit manuel à l'usage des retraités débutants*

7. Constance PERRIN-JOLY, Veronika DUPRAT-KUSHTANINA, *Être vieux et être à la retraite: la fin d'une tautologie*

Les retraités

Selon le code du travail, article L122-14-13⁸:

- Tout salarié, quittant volontairement l'entreprise pour bénéficier du droit à une pension de vieillesse, a droit, sous réserve des dispositions plus favorables d'une convention ou d'un accord collectif de travail ou du contrat de travail, à l'indemnité de départ en retraite prévue à l'article 6 de l'accord annexé à la loi n° 78-49 du 19 janvier 1978 relative à la mensualisation et à la procédure conventionnelle.
- Tout salarié dont la mise à la retraite résulte d'une décision de l'employeur a droit, sous réserve des dispositions plus favorables en matière d'indemnités de départ à la retraite contenues dans une convention ou un accord collectif de travail ou un contrat de travail, au versement d'une indemnité de départ en retraite équivalente soit à l'indemnité de licenciement prévue par l'article 5 de l'accord mentionné au premier alinéa s'il remplit les conditions fixées pour en bénéficier, soit à l'indemnité minimum de licenciement prévue à l'article L. 122-9 du présent code.
- La mise à la retraite s'entend de la possibilité donnée à l'employeur de rompre le contrat de travail d'un salarié ayant atteint l'âge visé au 1° de l'article L. 351-8 du code de la Sécurité sociale.

Il existe une **pluralité de modes de vie chez les retraités qui peuvent être rassemblés selon** trois grandes catégories⁹:

- La « **retraite travail** », organisée autour d'une activité pivot effectuée dans l'espace public (poursuite ou création d'une activité professionnelle, bénévolat);
- La « **retraite consommation** », dont l'activité pivot se trouve dans l'espace privé: « retraite loisir » ou « retraite famille » (notamment soigner les parents âgés, garder les petits-enfants);
- La « **retraite équilibre** » avec un agencement intermédiaire entre les domaines public et privé (activités rémunérées ou bénévoles, engagements familiaux et loisirs coexistent à parts égales).

8. www.legifrance.gouv.fr

9. Constance PERRIN-JOLY, Veronika DUPRAT-KUSHTANINA, *Être vieux et être à la retraite : la fin d'une tautologie*, 2007

➤ LES STAGES RETRAITE

Il est régulièrement fait référence dans ce rapport à des stages retraite. Ceux-ci englobent à la fois **les stages de préparation à la retraite (réalisés avant le passage à la retraite)** et **les stages d'adaptation à la retraite (réalisés dans les premières années après le passage à la retraite)**.

Ces stages « visent à donner un sens à ce que les observateurs sociaux appellent « la deuxième carrière ». Ils apportent des connaissances et des informations dans le domaine des ressources et des aides auxquelles les retraités ont droit. [...] Il s'agit d'accompagner une transition entre deux longues périodes de vie très différenciées par les modes de vie, la place au sein de la famille, les revenus, etc.¹⁰ »

La retraite: entre rupture et continuité

Comment les seniors vivent le passage à la retraite ?¹¹

Les **jeunes seniors** sont issus de la **génération baby-boom** qui a une image de « **génération dorée** ». Néanmoins, il existe d'importantes différences entre ces personnes, notamment en fonction du niveau de revenus, des conditions de santé, de la biographie familiale et du lieu de vie.

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, les jeunes seniors ont une espérance de vie résiduelle de 25 ans à la retraite. Se pose alors la question de « qu'est-ce qu'on en fait ? ». Les générations précédentes disposaient d'une meilleure visibilité du temps disponible à la retraite et de la façon de l'employer, aujourd'hui se pose la question du projet de vie des retraités. Par ailleurs, les parcours de fin de carrière sont plus flexibles et plus individualisés, ce qui a un impact sur les ressources et les choix faits à la retraite. Cette réorganisation du temps avec le passage à la retraite se réalise ainsi en fonction de deux socles essentiels : la santé et le budget.

“ Les jeunes retraités sont une richesse pour la France, ils renouvellent les modes de vie à l'entrée à la retraite, redéfinissent la retraite et s'ancrent dans la société du numérique. ”

Mélissa Petit, docteur en sociologie

10. Hélène BOURDESSOL, Olivier DUPONT, Stéphanie PIN, Élodie SIGNORINI, Jean-Charles VERHEYE, Isabelle VINCENT, *Les sessions de préparation à la retraite. Un enjeu citoyen*

11. Mélissa PETIT, Docteur en sociologie, dans sa thèse *Vieillesse et temporalités sociales : Une comparaison France-Québec*, visait à comprendre les mécanismes et l'influence des politiques publiques en France sur la réorganisation des temporalités sociales à l'heure de la retraite, et proposant une comparaison avec le Québec sur le travail et le bénévolat

La retraite est en outre synonyme de rupture du statut social, définit par le travail. Elle implique une perte de son statut social et professionnel pour prendre le statut de retraité, qui véhicule souvent une image négative. C'est également une rupture dans l'organisation du temps. Il est donc nécessaire de choisir comment réinvestir son temps. Le passage à la retraite implique ainsi des choix, des arbitrages entre le loisir, la famille, l'activité, le repos, etc.

La retraite n'est cependant pas que ruptures, elle est également continuité de soi. Les jeunes retraités mettent environ 18 à 24 mois pour se « redéfinir ». Mais cette question peut-elle se poser pour les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires ?

Pas d'augmentation de la précarité chez les seniors au niveau macro-économique

Le rapport *L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors : assurance, incendie, accidents et risques divers, santé et Service à la Personne entre 1979-2030*¹² indique que :

- Plusieurs différences existent entre les réalités sociales individuelles et ce qui apparaît au niveau macroéconomique.
- **Au niveau macro-économique, les seniors ne désépargnent pas, dans la mesure où ils détiennent** une espérance de vie résiduelle de 25 ans, avec un risque de dépendance.
- Les difficultés budgétaires et de pauvreté ne se voient pas au niveau macroéconomique : **il n'est pas constaté de hausse du taux de pauvreté chez les seniors** : les mesures prises par les pouvoirs publics ont porté leurs fruits et ce n'est donc pas un sujet en soi pour le Gouvernement. La génération baby-boom – notamment présentée dans les travaux de Thomas Piketty – constitue une génération hors normes en matière d'accumulation de patrimoine et bénéficie d'un système retraite qui reste encore généreux. **L'évolution de la précarité et les risques pour les seniors seront probablement visibles à horizon 2030.** Par exemple, il n'est aujourd'hui pas possible d'observer à l'échelle macro-économique les effets du cumul d'une petite retraite et du maintien d'activité professionnelle sur le taux de pauvreté des seniors aux ressources modestes.

12. *L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors : assurance IARD, santé et SAP entre 1979-2030(P)*; Hélène XUAN, Ikpidi BADJI, Rapport TDTE, 2015)

- **L'évolution de la Silver-économie**, engendrée par un effet démographique et un effet revenus, **dépendra de l'accès des seniors à la santé et aux services à la personne**. En ce sens, les politiques publiques ont un important rôle à jouer car cet accès constitue un risque, notamment avec le débat sur le prix de la complémentaire santé.

Si ce phénomène n'est pas visible au niveau macroéconomique, les professionnels de terrain observent néanmoins une augmentation de la précarité chez les seniors.

Une augmentation de la précarité chez les retraités

Le dernier rapport du Secours catholique met en exergue **la période fragile précédant l'âge de la retraite**. Le **taux de pauvreté est plus important chez les 50-64 ans** que chez les plus de 65 ans (10,8 % contre 9,2 % en 2011). **En France métropolitaine, le taux d'activité des 55-64 ans s'élève à 47,9 % en 2012**. Ce taux d'activité des seniors augmente régulièrement depuis plusieurs années en France, suite à l'augmentation du nombre de trimestres à valider pour partir en retraite à taux plein, au recul de l'âge légal de départ en retraite. Pourtant ces publics ont plus de difficultés à trouver un emploi s'ils rencontrent une rupture dans leur parcours professionnel. Le rapport souligne une forte **augmentation de la part des seniors dans les accueils de l'association** ces dernières années, passant de 5 % en 2000 à 8,5 % en 2013 pour les plus de 60 ans et de 13 % à 17 % pour les 50 à 59 ans sur la même période, une évolution plus importante lorsqu'on regarde l'augmentation de la part des personnes âgées dans la population française¹³.

Le baromètre Uccas de 2012 illustre les problématiques budgétaires croissantes des personnes âgées: les demandes d'aides alimentaires et financières connaissent l'évolution la plus marquée (factures énergétiques, loyers, surendettement) chez les seniors. La montée des sollicitations relatives au paiement des loyers et/ou charges relatives au logement, ainsi que celles relatives à une situation de remboursement de crédits ou de surendettement, sont jugées préoccupantes¹⁴.

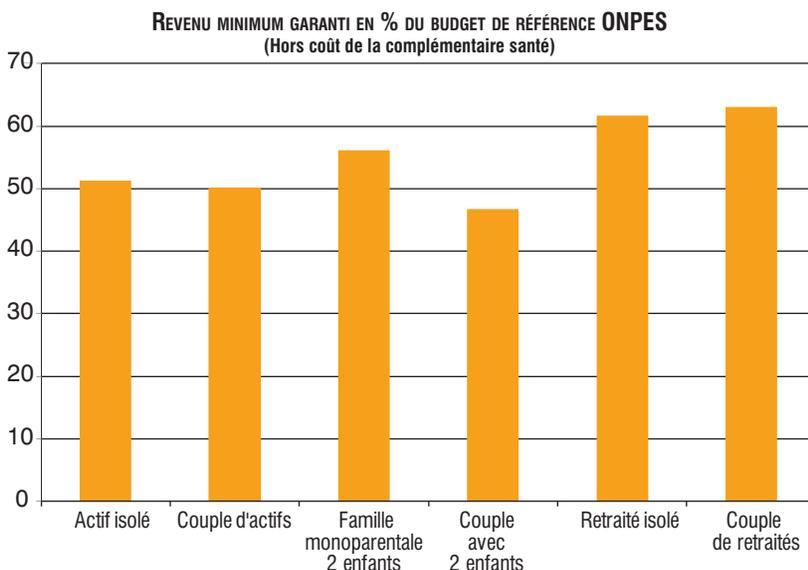
L'étude conjointe de l'Onpes, du Crédoc et l'Ires de juillet 2014¹⁵ sur les budgets de référence montre le **rapport entre le revenu minimum garanti – limité au RSA et à l'ASPA – dans les différentes situations familiales et le budget minimum comparable**. Pour les adultes d'âge actif, ce rapport est

13. Entre 2000 et 2013, la part des 60 ans est passée de 27,5 % à 32,9 %

14. Elles sont perçues en augmentation par respectivement 87 % et 79 % des répondants (CCAS) ayant constaté une croissance des demandes d'aides financières émanant des personnes âgées.

15. Crédoc, IRES, Onpes : Budget de référence, juillet 2014, § 3.2 comparaison avec les minima sociaux

d'environ 50 %. Il est plus élevé pour les familles monoparentales (56 %), et un peu plus faible pour les couples avec enfants (environ 47 %). **Pour les retraités, isolés ou en couple, le revenu garanti représente une proportion un peu plus importante, comprise entre 62 % et 63 % du budget de référence Onpes.**



Source : valorisation Crédoc 2013-2014 pour les budgets de référence Onpes ; maquette cas types DREES, législation au 1^{er} avril 2013 pour les revenus garantis des ménages d'actifs ; calculs IRES pour les revenus garantis des retraités. Crédoc, IRES, Onpes : Budget de référence, juillet 2014, § 3.2 comparaison avec les minima sociaux

Les facteurs de fragilités à la retraite

Les initiatives, problématiques et recommandations listées dans ce chapitre ont émergé au fil des Labos de l'Ansa. Elles sont regroupées en huit tableaux thématiques.

Les changements de situation familiale¹⁶

Isolement et précarité, deux dynamiques qui s'entrecroisent

- Des personnes seules, notamment célibataires, qui sont davantage soumises à la pauvreté.

16. HOURRIEZ Jean-Michel, Les revenus des retraités - Fondation de France, Solitudes en France - CLÉMENT Céline, BONVALET Catherine et OGG Jim, *Les baby-boomers et leurs parents : une analyse des relations inter-générationnelles*

- La pauvreté qui expose au risque d'isolement (notamment avec un investissement moins important dans les postes de dépenses favorisant la « vie sociale », tels que les loisirs) et qui aggrave les autres facteurs d'isolement tels que l'âge.

NIVEAU DE VIE DES HOMMES ET DES FEMMES RETRAITÉS EN 2012
SELON LA SITUATION CONJUGALE ET MATRIMONIALE

Sexe	Situation conjugale	Situation matrimoniale	Effectifs (en milliers)	Niveau de vie moyen		Taux de pauvreté
				en €/UC par mois	en indice*	
 Femmes	En couple		3 663	2 205	102	4,0 %
	Seules	veuves	2 584	1 740	81	12,8 %
		divorcées	746	1 599	74	16,8 %
		célibataires	418	1 784	83	16,9 %
 Hommes	En couple		4 582	2 121	98	6,2 %
	Seuls	veufs	518	2 096	97	4,5 %
		divorcés	491	1 811	84	12,9 %
		célibataires	394	1 535	71	22,1 %

* Base 100 = niveau de vie moyen des hommes et des femmes retraités vivant en couple.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012.

Les baby-boomers : une génération pivot en termes de solidarité familiale

- Un important rôle d'entraide auprès des enfants :
 - soutien matériel (exemple: garde des petits-enfants) et financier, notamment face aux difficultés d'insertion sur le marché du travail des nouvelles générations ;
 - un phénomène de cohabitation prolongée ou de recohobitation des enfants (selon une étude de l'Ined en 2014, 4,4 % des hommes âgés de 40 ans vivent toujours au domicile parental).
- Des seniors aidants familiaux de leurs parents en perte d'autonomie.

ISOLEMENT SOCIAL ET GÉOGRAPHIQUE

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour accompagner

- Dispositif MONALISA¹⁷ sur l'isolement, le maintien à domicile
- Point Jeunes Seniors du CCAS de Bailleul (Nord) : offre d'animation adaptée aux jeunes seniors et « École des Consommateurs »
- Réseaux d'échanges réciproques de savoirs, Jardins partagés
- Ateliers Prévention Bien vieillir
- l'intérêt du collectif : témoignage d'un participant à un Atelier Tremplin qui l'a aidé à vivre cette étape plus positivement en lui faisant comprendre qu'elle n'était pas la seule à vivre difficilement la retraite
- de manière générale, les CCAS/CIAS sont très investis sur cette thématique. Exemples :
 - le CCAS de Croix accompagne une fois par semaine des personnes âgées repérées comme étant isolées vers un foyer-logement où des animations leur sont proposées (jeux, ateliers mémoires, échanges) ;
 - le CCAS de Versailles rend des visites de convivialité à des personnes âgées sortant peu de chez elles, etc.
- Le programme « Les Intergénéreux » de l'association Unis-Cité dans lequel des volontaires en service civique assurent des visites à domicile auprès de personnes âgées en situation ou risque d'isolement
- Le dispositif « Voisin-Age » de l'association Les petits Frères des Pauvres, qui met en relation des personnes prêtes à aider, partager, échanger avec des personnes isolées

Initiatives existantes pour informer

- Permanence « Vie quotidienne » pour une information, un conseil individuel
- Certaines entreprises et administrations proposent des temps de préparation : informations collectives, service des ressources humaines mais tout le monde n'en a pas connaissance

17. MONALISA : MObilisation NAtionale contre L'isolement des Âgés – www.monalisa-asso.fr



Problématiques

Le **passage à la retraite** est vécu comme un moment difficile psychologiquement :

- Isolement social
- Isolement géographique

Le mot « **retraite** » connote « se retirer » ou « battre en retraite »

Mobilité

Seniors qui ne peuvent plus conduire.
Manque de connaissance d'offre de transport alternative au véhicule individuel.

La fracture numérique

Aujourd'hui, l'utilisation du numérique apparaît essentielle pour les démarches d'accès aux soins, les impôts, la recherche d'emploi, etc.

Il existe ainsi une rupture pour les personnes âgées par rapport à cet usage et/ou des problématiques d'obsolescence des outils informatiques détenus par les seniors. Cela génère de l'inquiétude.

La déshumanisation qui accompagne l'évolution du numérique nuit à la relation entre le senior et le professionnel.

Cette évolution de notre société n'intègre pas les problématiques d'illettrisme ou de mallettrisme qui complexifie pour certaines personnes la dématérialisation des démarches, de l'argent et de la gestion du budget. ■



Recommandations

- **Donner envie de préparer la retraite ; aider à définir le projet de vie en fonction des envies de chacun**
- **Favoriser la mobilité (mise à disposition ou partage de véhicule...)**
- **Proposer des pistes pour continuer une activité**
- **Favoriser l'intergénérationnel**
- **Informier collectivement ou individuellement en adaptant le niveau d'information à chaque cas**
- **Offrir un temps dédié avec un spécialiste**
- **Anticiper (à partir de 55 ans) ; toutefois les évolutions réglementaires ne permettent pas d'avoir une vision claire sur sa situation à la retraite longtemps avant la date de départ**
- **Importance du lien social**
- **Importance des informations sur les actions locales**
- **Importance du contact personnalisé pour contrebalancer la dématérialisation**
- **Développement local : ne pas penser uniquement société mondialisée et penser aussi société locale¹⁸ ■**

18. *Les retraités : cette richesse pour la France*, Mélissa PETIT, éditions L'Harmattan

SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour informer

- Semaine bleue en octobre: semaine nationale des retraités et personnes âgées www.semaine-bleue.org: tout au long de la semaine des animations permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social qu'ils jouent dans la société
- Permanences Stamtish: la chambre des notaires d'Alsace (pas de numerus clausus) tient des permanences dans les bars, ce qui permet de désacraliser le notariat et de toucher davantage de publics
- Permanences gratuites de notaires dans un café: initiative de Vincent CHAUVEAU, notaire (conseilducoin.fr - compte Facebook: [conseilducoin](https://www.facebook.com/conseilducoin))
- de nombreux CCAS/CIAS mettent en place des actions sur ce champ¹⁹: une action emblématique est celle du CCAS d'Angers qui a expérimenté une forme de « community service » sur l'engagement intergénérationnel. De nombreux foyers-logements sont intergénérationnels: par exemple, à Six-Fours-les-Plages.

Initiatives existantes pour accompagner

Nombreuses initiatives locales dans les communes, les départements (associations notamment)

Dans d'autres pays

Grande-Bretagne: programme « Planning for the future », de la Fondation Hampton Trust aide les seniors connaissant un accident de la vie (décès, maladie, etc.) à prendre des décisions juridiques ou personnelles, notamment à travers de la médiation familiale



Problématiques

Changements familiaux: divorce, décès comme facteurs de déstabilisation, notamment financière

L'aide intergénérationnelle

- la génération actuelle se trouve confrontée à une double problématique: l'allongement de la durée de vie, qui fait que souvent, il



Recommandations

Accompagner à la décohabitation des enfants ■

19. www.unccas.org

faut s'occuper financièrement des parents qui peuvent devenir dépendants, et aussi la charge financière d'enfants, voire petits-enfants qui ne sont pas encore complètement autonomes financièrement.

- le rôle important des seniors en matière de solidarité familiale, comme aidants de leurs parents, implique parfois le financement d'une maison de retraite, et de leurs enfants. ■

La retraite et l'emploi

La possibilité de maintien d'une activité au-delà du seuil de la retraite est créatrice d'inégalités sociales entre les retraités²⁰ :

- un rapport au travail qui dépend fortement des revenus (choix ou nécessité d'avoir une activité professionnelle rémunérée);
- des freins au maintien d'une activité pour les personnes au chômage avant le passage en retraite, celle connaissant des problèmes de santé ou encore ayant des conditions de travail pénibles.

Le maintien d'un emploi à la retraite²¹ : si travail et retraite se conciliaient pleinement au début du XX^e siècle, ils deviennent antinomiques dans les années 1980. À partir de 2009, les réformes permettent une plus grande flexibilité dans le cumul emploi-retraite.

Sont repérés **trois grands profils de retraités poursuivant un travail** :

- « **Les consultants** » qui réutilisent un haut niveau de compétences; ce sont des personnes qui ne veulent pas forcément arrêter de travailler.
- « **La retraite à la carte** » pour des retraités qui partagent leur temps entre les loisirs, le bénévolat, la famille, le travail, etc.
- Les retraités qui maintiennent une activité professionnelle **pour des raisons financières**.

20. Noam LEANDRI et Louis MAURIN, *Les inégalités face aux retraites* - Jean-Michel HOURRIEZ, *Les revenus des retraités* - Vincent CARADEC, *Retraite*

21. MéliSSa PETIT, Docteur en sociologie et Hélène XUAN, Directrice scientifique de la Chaire Transitions Démographiques, Transitions Économiques

Il existe de plus en plus de femmes qui font le choix d'un maintien d'une activité professionnelle au-delà de la retraite.

Les effets des changements réglementaires sur le comportement et la situation des seniors. L'augmentation du taux de chômage des seniors face à la réforme de 2012 sur la préretraite constitue un **risque en matière d'augmentation de la pauvreté**. Toutefois, les mesures du Gouvernement pour le maintien du passage à la retraite **sont une forte désincitation au départ en retraite anticipée**, notamment en raison du coût pour les entreprises. On assiste ainsi à une augmentation des seniors en activité et de ceux au chômage.

Véritable enjeu d'image du travailleur senior au sein de l'entreprise

Le véritable défi pour les entreprises consiste à **valoriser l'image du senior et à mettre en place des actions de formation**. En effet, l'augmentation de la formation des seniors permettrait de maintenir le taux d'emploi jusqu'à 62 ans. Ceci est donc essentiel au niveau national alors que pour les entreprises c'est un investissement perdu. Il existe donc un besoin d'incitation de la part des politiques publiques.

Des solutions pour penser un changement nécessaire à la construction d'un **nouveau pacte social** et faire prendre la mesure de la richesse de cette population pour la France sont évoquées dans le livre « *Les retraités : cette richesse pour la France*²² » à l'exemple du travail à la retraite :

- bien penser les politiques publiques et prendre la mesure de leur impact sur le choix des possibles à la retraite, notamment les règles du cumul emploi retraite qui ont pesé fortement sur le droit au travail ;
- changer les représentations sur l'âge, valoriser le capital humain, ainsi que les compétences des seniors pour ouvrir des portes au travail à la retraite ;
- libérer le passage du travail à la retraite en proposant des formes modulables.

22. Melissa PETIT, *Les retraités : cette richesse pour la France*, janvier 2016

RUPTURE CARRIÈRE, COTISATIONS

Initiatives existantes

- Employabilité des seniors : accompagnement par AGIRabcd vers l'emploi (à partir de 45 ans)
- Recrutement de retraités bénévoles dans des associations

Dans d'autres pays

- Allemagne : « service citoyen » pour les seniors dans les services publics (en contact avec le public, postes valorisants et valorisés)
- Québec : les seniors sont considérés comme des travailleurs d'expériences, reconnus et mis par exemple en contact clients qui apprécient d'être conseillés par quelqu'un d'expérimenté



Problématiques

Difficulté à reconstituer les carrières

- La moitié des personnes qui passent à la retraite étaient précédemment au chômage
- Des carrières de plus en plus chaotiques
- Tous n'ont pas gardé les justificatifs, fiches de paies, etc. Il est très compliqué de les retrouver, cela représente beaucoup de démarches
- Très complexe dès que deux régimes de retraite coexistent : risque d'être ballottés entre les différentes caisses concernées quand on demande une information
- Lors des périodes de maladie (plus de 60 jours), il faut conserver les arrêts sinon les caisses ne prennent pas en compte ces périodes dans le calcul des trimestres cotisés : la Sécurité sociale ne garde pas les infos après un certain temps



Recommandations

- **Donner une image positive du passage à la retraite pour faciliter sa préparation quelle que soit l'étape de la vie**
- **Monétairement, quand ce n'est pas déjà le cas, prendre en compte les meilleures années qui ne sont plus systématiquement les dernières**
- **Constituer un « coffre-fort numérique » qui permettrait d'avoir l'ensemble des justificatifs sur internet**



Problématiques

Continuer à travailler à la retraite

que ce soit par besoin financier, intérêt intellectuel ■



Recommandations

- Travailler sur une perception positive du statut de senior, qu'il soit en emploi ou non
- Anticiper la fin de carrière : maintien dans l'emploi, développement du bénévolat de compétences, du tutorat, du service citoyen, etc.
- Adapter les conditions de travail pour le maintien dans l'emploi
- Bien penser les politiques publiques et prendre la mesure de leur impact sur le choix des possibles à la retraite, notamment les règles du cumul emploi retraite qui ont pesé fortement sur le droit au travail²³
- Changer les représentations sur l'âge, valoriser le capital humain, ainsi que les compétences des seniors pour ouvrir, pendant la retraite, des portes vers le travail²⁴
- Libérer le passage du travail à la retraite en proposant des formes modulables²⁵ ■

L'évolution des revenus au moment du passage à la retraite

Un passage à la retraite généralement synonyme de baisse de revenus

	Montant moyen (en €, brut)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Pension de droit propre (2013)*	1 680	1 000	1 330
Pension de droit propre pour une carrière complète (2013)*	1 945	1 393	1 770
Revenu d'activité moyen (2012)	nc	nc	2 840

* Pension de droit propre = pension relative aux droits acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations (tous régimes confondus, que le retraité réside en France ou non) hors réversion et minimum vieillesse. Les droits propres sont calculés en fonction de l'activité professionnelle et des dispositifs de solidarité (droits familiaux, périodes assimilées, minima de pension, etc.). Pension pour carrière complète = retraité ayant validé une durée d'assurance (tous régimes) supérieure ou égale à celle exigée pour éviter la décote

Sources : calculs SG-COR d'après Collin, 2015 ; Comptabilité nationale

23. source : Mélissa PETIT, *Les retraités : cette richesse pour la France*, éditions L'Harmattan

24. source : *ibid.*

25. source : *ibid.*

- Un montant moyen des pensions qui apparaît faible comparé au revenu d'activité moyen.
- La pension nette représentant 73 % du salaire net de fin de carrière pour la génération 1946, avec des différences entre salariés (1/5 ont un taux de remplacement²⁶ inférieur à 60 % et 1/5 supérieur à 85 %).
- Une variation moyenne des revenus lors du passage à la retraite différente en fonction de la situation dans l'emploi : plus importante pour les personnes ayant un salaire élevé.
- Un montant moyen des pensions qui progresse dans le temps (+1,2 % entre 2004 et 2012) bien que le taux de remplacement diminue, du fait de l'augmentation des salaires.

Un niveau de vie qui reste néanmoins proche de celui des actifs

- Un niveau de vie moyen (par mois et par unité de consommation) de 3 % inférieur à celui des actifs et de 3 % supérieur à la population totale
- Une situation qui s'explique notamment par la taille des ménages (plus petite chez les aînés) et l'importance des revenus de patrimoine (17 % des revenus des retraités contre 8 % pour les actifs)

Des niveaux de vie différents entre retraités

- Des inégalités de revenus : 10 % des ménages les plus aisés ont des revenus 3,1 fois supérieurs aux 10 % des ménages plus modestes (rapport de 3,5 sur l'ensemble de la population en 2012).
- Différents facteurs expliquant des écarts de niveaux de vie :
 - la possession d'un patrimoine,
 - la situation conjugale : une plus grande fragilité pour les retraités vivant seuls.
- La détention d'un revenu complémentaire de retraite (assurance vie : 39 % des ménages ; épargne retraite : 19 %) qui dépend :
 - de variables « psychologiques » poussant à épargner,
 - de la connaissance et de la compréhension des droits futurs,
 - du niveau de revenu pendant le parcours de vie.

26. Taux de remplacement : rapport entre le montant de la pension et montant du dernier salaire annuel perçu. Il permet de mesurer la perte de niveau de revenu (hors ceux liés au patrimoine) lors du passage à la retraite

Le montant de la retraite qui dépend du parcours dans l'emploi²⁷

- Des inégalités qui dépendent du niveau de salaire et de l'espérance de vie, différents selon les catégories socioprofessionnelles ;
- Des parcours de plus en plus complexes (préretraite, chômage, travail à temps partiel, invalidité, inactivité) ayant un impact sur le montant de la retraite.

ESPÉRANCE DE RETRAITE PAR CATÉGORIE SOCIALE

	Durée de retraite en 2008	Retraite moyenne par mois en 2010	Espérance montant total de retraite
	En années	En euros	En euros
Cadres	25,0	2 890	866 286
Professions intermédiaires	25,4	2 067	629 250
Indépendants	23,0	2 088	577 209
Employés	25,5	1 617	495 282
Agriculteurs	22,7	1 543	419 459
Ouvriers	21,1	1 426	359 753

Source : Observatoire des inégalités (DREES, INSEE)

GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE : LES REVENUS

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour informer

- le RSI dispose d'une adresse mail d'alerte pour situations préoccupantes ass@rsi.fr que toute structure peut contacter
- le site de la Cnav lassuranceretraite.fr - www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/salaries/calculer-mon-age-de-depart.html
- la possibilité de faire des simulations sur ses droits sur mes-aides.gouv.fr
- les actions en faveur de l'accès aux droits des services sociaux dont le minimum vieillesse ; ex: le CCAS de Bourg-en-Bresse a réfléchi aux changements de situation, dont le passage à la retraite, comme déclencheur potentiel de ruptures d'accès aux droits : www.unccas.org/agir-ensemble-pour-l-acces-aux-droits
- les ateliers collectifs de prévention existent – en général articulés autour des piliers de l'OMS – sur le bien vieillir : nutrition, prévention des chutes, etc.
- les nombreux salons organisés dans les grandes villes

27. Noam LEANDRI et Louis MAURIN, *Les inégalités face aux retraites*

Jean-Michel HOURRIEZ, *Les revenus des retraités*

Vincent CARADEC, *Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite*

Outils d'informations « grand public » nécessitant ou non une démarche proactive pour aller les chercher :

- beaucoup d'outils existent : plaquettes, guides, informations en ligne, mais parfois méconnues voire trompeuses ex : site info-retraite.fr et site info retraite.fr : aucune information ne permet d'identifier si l'un est officiel, institutionnel et l'autre marchand ; multiplicité des informations, tri à faire (cf. bibliographie annexée au présent rapport)
- des articles réguliers ou suppléments dédiés dans la presse généraliste (les Échos, l'Express, Le Particulier) et la presse spécialisée (Notre Temps...)
- espace retraite sur les sites des banques avec une information qui permet d'avoir des produits adaptés
- spots radio de la sécurité sociale (notamment en déc 2015) - Spots TV du Crédit Agricole (nov-déc 2015)
- dans le domaine social : stages avec notamment des interventions de CESF ex : stage de préparation à la retraite proposé par l'ADAC ; l'intervention de CESF auprès des personnels de la SNCF
- le COR assure le suivi du taux de remplacement du salaire par la pension à l'échelle au niveau national mais ne dispose pas d'éléments individualisés

Des outils plus ciblés, permettent d'évoquer les situations individuelles :

- les relevés de situation individuelle (à partir de 35 ans) permettent une information tous les 5 ans sur l'évolution de l'indice et donc une prévention dès 40 ans. Ils sont relativement compréhensibles mais parfois peu lisibles dû au manque de vision globale sur les revenus à la retraite (multiplicité des caisses de retraite). Il est parfois compliqué de faire le lien entre l'appellation de l'employeur tel que renseigné dans le système d'information et l'appellation dont on se souvient. Il n'y pas de transcription en points, ce qui ne permet pas de connaître ses futurs revenus.
- les entretiens de seconde partie de carrière.

Des outils visant spécifiquement à préparer sa retraite :

- stages/réunions retraite :
 - peuvent être proposés deux ans avant le départ à la retraite ou dans les premières années après le départ à la retraite ;
 - les questions financières sont abordées rapidement, une partie sur la gestion du budget pourrait être ajoutée, notamment pour les personnes à faibles ressources ;
 - les ateliers de préparation à la retraite Tremplin donnent des pistes pour aller chercher d'autres informations, faire d'autres stages et suscite la volonté ou le besoin d'approfondir certains sujets ultérieurement (les aspects sur le budget, le surendettement, le sport, trouver/maintenir une activité pendant la retraite, etc.) ;
- les permanences de la Cnav dans les entreprises sont une bonne pratique bien que non systématiques ;
- les jeux : jeu « Dilemme » de Crésus, jeu « Budget » de Finances et Pédagogie (qui ne sont pas spécifiques au passage à la retraite mais permettent de travailler sur la gestion du budget).

Pratiques bancaires pour les personnes ayant eu une carrière homogène, pour qui le repérage des moments clés, tels que le passage à la retraite est facilité pour les banques et pour lesquelles celles-ci proposent de la sensibilisation sur les questions de l'épargne et la mise en place d'un complément de revenu. Quid pour les personnes ayant eu des parcours discontinus ou complexes ?

Dans d'autres pays :

Canada: « Votre Argent-Ainés », un programme d'éducation budgétaire réalisé par l'Agence canadienne de la consommation en matière financière et des banquiers bénévoles, qui aborde différentes thématiques (gestion de l'argent, prévention de l'exploitation financière et des fraudes financières)

Initiatives pour conseiller et orienter

Les Points conseil budget (démarrés en 2016)

Initiatives pour détecter

- une charte d'inclusion bancaire des banques signée depuis novembre 2015 incluant les mécanismes de détections des difficultés des clients ; l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) a en charge la mise en place de la politique d'inclusion bancaire des banques en 2015 ; ce suivi pourra montrer des résultats ultérieurement.
- la Banque postale a mis en place une plateforme téléphonique, l'Appui, pour repérer et accompagner des clients « fragiles ».
- la Cnav travaille avec des évaluateurs qui, lorsqu'il y a eu une demande, se présentent à domicile, établissent un diagnostic et offrent un plan de service d'aide à l'autonomie par une évaluation à domicile : en général, une personne, qui a un problème, appelle son CCAS, le département, sa mairie, le RSI, la Carsat ; dès que cette demande est formulée, un agent d'évaluateur passe 1 h 15 avec la personne, dans une relation individuelle privilégiée, avec une grille spécifique pour mieux cerner les besoins de la personne âgée. 200 structures couvrent la France entière.
- le ministère de l'Intérieur a monté avec Crésus un projet avec auprès de la population cible des fonctionnaires de police pour détecter et anticiper, projet s'appuyant sur les titres à impact social.
- détection précoce du surendettement: l'association Crésus a mis au point un système déterminant le niveau de criticité budgétaire d'une situation autour d'une quarantaine de variables interdépendantes et propose un accompagnement et des actions adaptées selon 3 niveaux possibles: A pré-endettement, B: mal endettement, C: surendettement. L'expérimentation, en cours chez certains de leurs partenaires possédant un système d'information adapté, a permis de détecter plus de segment A et B (+ 20 %).

Initiatives pour accompagner

- l'ensemble du dispositif d'action sociale en France: les assistantes sociales et CESF des Conseils départementaux, CCAS, Caf, Udaf, institutions de retraite complémentaire, associations type ADAC, ESF Service, ESF Réunion sur l'île de La Réunion...
- l'utilisation du microcrédit personnel dans l'accompagnement

- la Cnav offre une aide aux situations de rupture (ASIR)
- les commissions de surendettement coordonnent le plan d'apurement auprès de l'ensemble des créanciers mais leurs rôles sont méconnus.
- des structures bancaires et associatives d'aide au surendettement (CMP et son P2S)²⁸
- les ateliers/sessions en collectif: ils lèvent les idées préconçues par exemple sur les commissions de surendettement (l'effet groupe enlève la honte); ils permettent de traiter de la gestion du budget dans les situations de changement, en lien avec les préoccupations actuelles sociétales...



Problématiques

Évolution des revenus

Difficulté à avoir des informations sur combien je vais toucher? quand puis-je partir? quelle possibilité de maintien d'un emploi après la retraite... avant le départ en retraite, simplement pour pouvoir décider de partir à la retraite ou pas:

- Incompréhension du modèle de calcul (exemple: une des règles est basée sur les 25 meilleures années mais avec des coefficients; la reconstitution de la grille de péréquation relative à la valeur du point est complexe et invérifiable par le citoyen)
- Difficile d'avoir un rendez-vous de préparation auprès des professionnels (Cnav, RH...) sauf si c'est pour un départ immédiat.
- Les horaires d'ouverture de ces services sont sur le temps de travail et, pour beaucoup de professions, cela n'est pas faisable; il faut du temps pour préparer sa retraite, suivre des stages, etc.
- Méconnaissance des aides possibles, des circuits existants et des interlocuteurs vers



Recommandations

Informier

- **Transposer la logique des RDV des droits de la Caf sur un entretien de préparation à la retraite (par les caisses de retraite), une « plateforme d'information » pour des personnes en demande**
- **Mettre en place un système de « passage obligé » pour la préparation à la retraite tel qu'un rendez-vous avec un organisme compétent**
- **Utiliser le relevé de carrière de la Cnav pour véhiculer de nouvelles informations, des bons plans**
- **Suggérer de ne pas s'arrêter brutalement même si l'impact financier entre maintien dans l'emploi et retraite n'est pas simple à estimer**
- **« Marteler » de conserver les relevés de situation, toutes les feuilles de paye, les ordonnances et papier de la sécurité sociale en cas de longue maladie**
- **Faire connaître les stages retraite**

28. Lors des groupes de personnes concernées, plusieurs personnes en grande difficulté financière ont salué l'aide et les conseils précieux d'organismes tels que la Banque de France/commission de surendettement, le Crédit Municipal de Paris, Crésus et Paris Habitat, le travail des assistantes sociales



Problématiques

qui s'adresser (notamment pour les personnes n'ayant pas connu de difficultés budgétaires jusqu'au moment de la retraite)

- Les évolutions législatives régulières ne facilitent pas la projection
- Les ateliers de préparation à la retraite sont mal connus et pâtissent d'une mauvaise image sur leur utilité
- Si l'information existe et est disponible, elle est disparate

Accompagnement par les professionnels

- Difficile de repérer les difficultés budgétaires sauf si les personnes les déclarent (contrairement aux données de santé des assurés) notamment pour des professionnels peu formés repérer ces difficultés réelles ou potentielles.

Difficultés financières

- Souvent le passage à la retraite va avec l'obsolescence de la voiture, de l'électroménager et il faut anticiper de devoir changer
- Capacité d'emprunt moindre
- Quand un départ à la retraite se fait plus tôt que prévu, les plans de remboursements ne sont pas adaptés



Recommandations

- **Systématiser les permanences de la Cnav dans les entreprises, les stages retraite (deux ans avant le départ à la retraite), les entretiens de seconde partie de carrière**
- **Pratiques bancaires: suggérer aux banques de créer un lien vers le site officiel de la Cnav lassuranceretraite.fr et proposer une information qui permet d'avoir des produits adaptés**
- **Faire savoir que le conseil chez un notaire est gratuit en France**

Détection

- **Envisager l'exploitation de données entre institutions voire peut-être entre les banques et les caisses de retraite en appliquant des règles d'utilisation déontologiques dans l'intérêt et la protection de la personne pour préserver un certain niveau de confidentialité (ex: respect des limites et protections de la Cnil, information accessible uniquement à des professionnels couverts par un code déontologique)**
- **Former les professionnels**
- **Promouvoir le microcrédit personnel**
- **Moduler des prêts dans le temps en fonction d'une prévision d'évolution des revenus (problème: période entre 40 et 45 ans où on a les revenus les plus importants mais aussi le plus de charges)**



Problématiques

Endettement, accès crédit

- Des engagements financiers passés allant au-delà du passage à la retraite
- La retraite implique une baisse des revenus, qui complexifie l'accès au crédit
- Certaines personnes peuvent surestimer leur patrimoine et contracter des niveaux d'endettement trop importants
- Les services sociaux arrivent relativement aisément à suivre les personnes en difficultés avant leur retraite mais lors du passage à la retraite, les personnes sont « perdues dans la nature » et il devient plus difficile de les amener vers les services d'accompagnement
- La problématique de l'auto-entrepreneuriat chez les seniors. Le développement d'une telle activité vise souvent à « gagner plus pour faire face à ses dépenses ». Toutefois, elle entraîne la création de charges non maîtrisées et renforce ainsi les difficultés des seniors. L'auto-entrepreneuriat rend notamment irrecevables les procédures de surendettement tant que l'activité n'est pas clôturée, ce qui allonge la durée d'attente avant le traitement des difficultés financières

Changements familiaux : évolution des ressources importante au moment d'un décès, d'un divorce ■



Recommandations

- **Démystifier l'accompagnement au surendettement, communiquer sur le rôle de la Banque de France**
- **Les moments de rupture permettent une détection des situations de précarité, de faire un diagnostic** ■

PATRIMOINE ET FISCALITÉ

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour accompagner

Plan d'apurement possible auprès de l'administration fiscale mais possibilité méconnue

Initiatives existantes pour accompagner

Proposition par les banques de produits d'épargne et de leur intérêt

Dans d'autres pays

Autriche : Zweite Sparkasse, banque alternative pour des clients fragiles, (détention compte pendant maximum 2 ans), avec des conseillers bénévoles qui font du conseil aux seniors



Problématiques

Patrimoine/fiscalité

Décalage important la 1^{re} année après le passage en retraite (encore plus pour les travailleurs indépendants avec le solde de cotisation retraite à payer à la fin de la 1^{re} année), nécessité d'être proactif, sinon décalage encore plus important



Recommandations

Anticiper, économiser et inciter à se constituer une épargne en amont de la retraite :

- enjeu de liquéfaction du patrimoine au passage à la retraite

Pratiques bancaires

- proposer des produits de retraite complémentaire à partir d'un certain âge
- aider à détecter des problèmes patrimoniaux et fiscaux
- Connaître son rapport à l'argent, le degré d'influence de la société de consommation
- État qui favorise l'épargne retraite via des dispositifs fiscaux plus incitatifs, plus abondements défiscalisés pour employeurs

L'institut Montaigne préconise deux pistes de solutions pour les seniors aux revenus insuffisants²⁹:

- Proposer des solutions de crédit adossé et de prêt viager hypothécaire pour les seniors propriétaires
- Inciter à l'expansion des viagers mutualisés

29. www.institutmontaigne.org

Inégalités entre les retraités

Le système en l'état actuel, s'il assure un revenu à chaque retraité, ce qui est une bonne chose, prolonge les inégalités de toute une vie

Difficultés financières

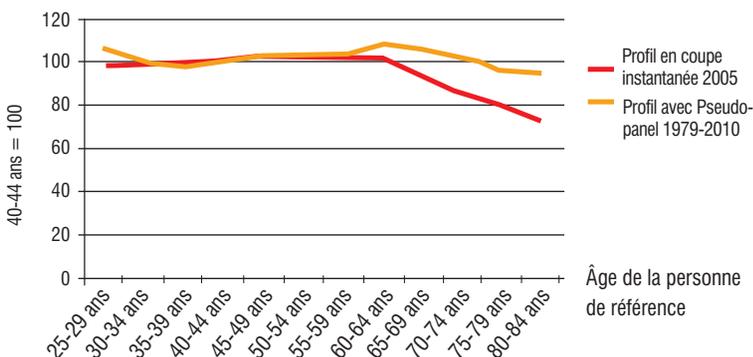
Le retard de versement des premières pensions et/ou lacune dans les transitions entre les versements amène certaines personnes à devoir solliciter les services sociaux: des délais, parfois de plusieurs mois entre le versement du dernier salaire/minimum social/indemnité chômage et la pension de retraite ■

- **Généraliser les systèmes de PEE ou PER dans les entreprises afin d'améliorer les pensions**
- **Mettre en place des produits financiers « réellement adaptés » à cette situation, (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, cf. l'échec des PERP)**
- **Davantage de conseils sur le placement, l'épargne et les solutions dans l'immobilier notamment (ex: viager inconnu) par des professionnels du sujet**
- **Améliorer la coordination entre acteurs (institutions, associations, etc.) qui accompagnent le passage à la retraite (PCB) notamment chargés de détecter et orienter voire accompagner dans le cadre de difficultés budgétaires ■**

L'évolution des dépenses au moment du passage à la retraite ³⁰

Le rapport d'Hélène Xuan et de Ikpidi Badji, *L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors : assurance IARD, santé et SAP entre 1979-2030(P)* s'appuie sur des données issues de l'enquête de l'Insee de 2005, sur le budget des familles (donc avant la crise de 2008).

Des dépenses de consommation qui diminuent avec l'avancée en âge



- Une baisse régulière à partir de 60-64 ans, quels que soient la taille du ménage, le revenu et le lieu de résidence
- Un phénomène qui est en partie dû à un effet générationnel (exemple : comportements de consommation différents entre la génération de baby-boomers et la génération née au début du siècle ayant vécu des périodes de guerre)
- Différentes thèses avancées pour expliquer la baisse de consommation chez les seniors :
 - un manque de comportement prospectif [Bernheim, Skinner et Weinberg 2001] : surestimation des revenus de retraite lors de la vie active, obligeant à réduire la consommation après le passage en retraite ;
 - un arbitrage en faveur du loisir plutôt que du travail, c'est-à-dire d'un départ en retraite anticipé, au prix d'une diminution du niveau de consommation durant la période de retraite [Heckman 1974, Hurd et Rohwedder 2003, Smith 2004] ;
 - l'existence d'une épargne de précaution, au détriment de la con-

30. Hélène XUAN et Ikpidi BADJI, *L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors : assurance IARD, santé et SAP entre 1979-2030(P)*

somation, face à l'incertitude sur leur durée de vie [Gourinchas and Parker 2002];

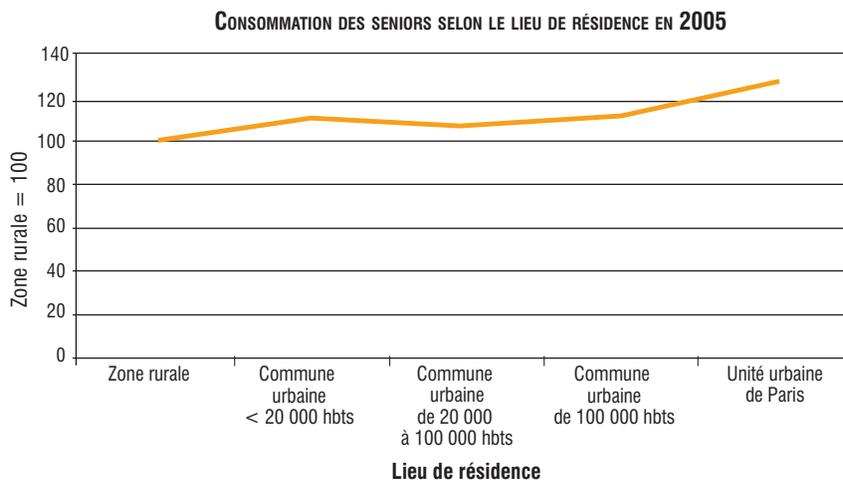
- Le désir de laisser un héritage à leurs descendants [Bodier 1999].

Un niveau de consommation moins dépendant des écarts de revenus chez les seniors

- Des inégalités de consommation plus faibles parmi les seniors : les 10 % des ménages les plus aisés consomment 2,8 fois plus que les 10 % des ménages plus modestes (contre 3 fois plus pour l'ensemble de la population).
- Une consommation peu sensible aux variations de revenus : un accroissement de 10 % du revenu courant se traduit par une augmentation des dépenses de consommation totale de 4,5 % pour les 60 ans et plus (contre 5,4 % pour l'ensemble de la population).

Le lieu de résidence comme facteur discriminant des dépenses de consommation

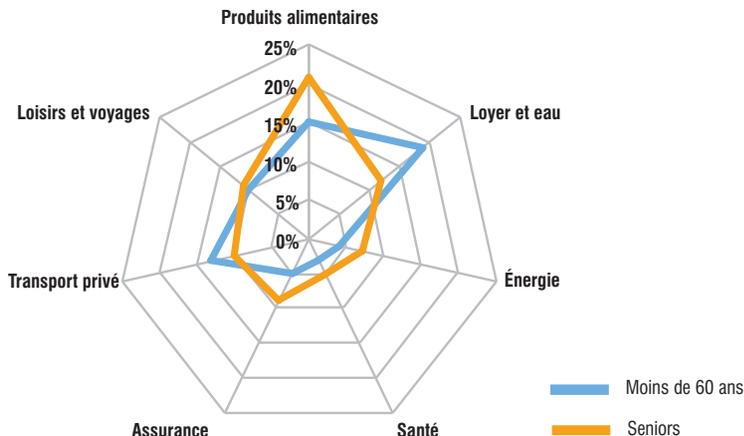
- Des seniors des communes urbaines de 20 000 à 100 000 habitants ayant un niveau de consommation supérieur à ceux des zones rurales.
- Une spécificité parisienne : des seniors qui consomment 27 % de plus que ceux des zones rurales



Source : Enquête budget des familles en 2005-2006, INSEE. Hélène XUAN et Ikpidi BADJI, *L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors : assurance IARD, santé et SAP entre 1979-2030(P)*

Une structure des dépenses de consommation qui évolue avec l'âge

PART DES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DANS LA STRUCTURE DE CONSOMMATION



Champ : ménages dont la personne de référence est âgée de 19 à 92 ans.

Source : Enquête budget des familles en 2005-2006, INSEE

- Une augmentation de la consommation alimentaire (notamment en lien avec la diminution des dépenses de restaurants et cafés).
- Une baisse des dépenses liées au logement contrairement aux dépenses d'électricité et de gaz qui s'accroissent.
- Une part du budget plus importante consacrée à la santé (reste à charge).
- Des dépenses d'assurance, notamment en matière de santé et de logement, qui augmentent :
 - l'absence de contribution des entreprises dans la prise en charge du coût de l'assurance santé ;
 - une augmentation des tarifs de l'assurance avec l'âge.

Une structure des dépenses de consommation qui évolue avec le temps

- Une place de plus en plus importante du poste « Logement » (loyer, eau et énergie) dans le budget (de 13 % à 19 % entre 1979 et 2005)
- Des dépenses de santé divisées par deux entre 1979 et 2005 (de 9 % à 5 %), compensées par une forte augmentation des dépenses d'assurance santé (de 0,22 % à 5 %)

*L'augmentation de la précarité chez les seniors : des difficultés financières croissantes*³¹

- Une augmentation des situations de pauvreté parmi les 50 ans et plus entre 1996 et 2012 : +31 % d'individus pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian parmi les 50-59 ans, +10 % chez les 60-69 ans et +20 % chez les 70 ans et plus
- Des acteurs sociaux qui pointent une augmentation des seniors parmi leurs publics :
 - de 5 % pour les personnes de plus de 60 ans en 2000 à 8,5 % en 2013 dans les accueils du Secours catholique (dont 61 % de femmes)
 - 26 % des CCAS qui considèrent que les sollicitations des personnes retraitées sont en hausse, proportion qui atteint 47 % des CCAS des villes de plus de 30000 habitants
- Une tendance au vieillissement de la population des personnes surendettées depuis 2007, mais qui semble se stabiliser entre 2013 et 2014 ; en 2014, 14, 8 % des surendettés ont entre 55 et 64 ans, 8,1 % ont plus de 65 ans et 11,9 % des surendettés sont retraités.

Le rapport entre le budget de référence et les dépenses moyennes des Français est très variable selon les ménages. L'étude conjointe Onpes/Crédoc/Ires sur « Les budgets de référence » de juillet 2014, constate³² que :

- globalement, les budgets de référence sont inférieurs aux dépenses moyennes des Français
- **ces budgets se rapprochent néanmoins des dépenses moyennes**
 - pour les familles monoparentales (environ 90 %), marquées par une forte proportion de ménages à faibles revenus,
 - **et dans une moindre mesure pour les retraités (entre 70 et 90 %), caractérisés par une forte proportion de propriétaires dont les dépenses de logements sont faibles ;**
- [...]
- pour les autres ménages d'actifs (couples avec enfants et personnes seules), mais aussi pour les retraités propriétaires de leur logement, les budgets de référence représentent entre 60 et 70 % environ des dépenses moyennes des ménages correspondants.

31. Secours catholique, *Rapport d'activité 2014. Unccas, Baromètre de l'action sociale locale 2014 : L'évolution de la précarité telle qu'elle est perçue par les CCAS.*

Banque de France, *Le surendettement des ménages, Enquête typologique 2014*

32. Source : *Budget de référence*, Crédoc, Ires, Onpes, 2014 : § 1.2 Montants globaux des budgets de référence (avec et sans coût du logement) par type de ménage et comparés aux dépenses moyennes

L'Onpes, le Crédoc et l'Ires ont détaillé les budgets de référence par type de ménage, comparés aux dépenses moyennes.

COMPARAISON ENTRE LE BUDGET DE RÉFÉRENCE ET LES DÉPENSES MOYENNES
DES FRANÇAIS, HORS LOGEMENT

	Famille monoparentale*	Couple avec enfants**	Couple actif sans enfants	Personne seule active	Couple retraité	Personne seule retraitée
Budget de référence	1 918 €	2 557 €	1 474 €	954 €	1 560 €	985 €
Dépenses moyennes	2 331 €	4 304 €	3 351 €	1 836 €	2 560 €	1 583 €
% des dépenses moyennes	82 %	59 %	44 %	52 %	61 €	62 €

* Un garçon de 0-2 ans et une fille de 3-10 ans. ** Un garçon de 11-14 ans et une fille de 15-17 ans

Source : étude ONPES-CREDOC, Budgets de référence juillet 2014

L'analyse comparative poste par poste, conduite par rapport aux dépenses moyennes de chaque type de ménage³³, montre que, dans le cadre des budgets de référence, certains postes apparaissent comme étant sensiblement supérieurs aux dépenses moyennes des Français pour certains types de ménages. Il s'agit notamment :

- du **logement pour les locataires chez les retraités** (+30 % à +100 % environ), ainsi que chez **les familles monoparentales** (+35 %) et **les personnes seules** (+20 % environ) **logées dans le parc privé** (pour ces deux types de ménages d'actifs) ;
- de la **santé pour la plupart des ménages** (+30 % chez les retraités, +90 % environ chez les actifs avec enfants), sauf chez les actifs sans enfant pour lesquelles ce poste est équivalent aux dépenses moyennes,
- de la **garde d'enfant et des frais de cantine pour les familles monoparentales** (ce cas-type étant constitué d'une femme seule avec 2 enfants de 0-3 et 3-11 ans) : +140 % par rapport aux dépenses moyennes pour ce type de ménages (l'âge des enfants n'étant pas spécifié dans l'enquête Banque de France, les dépenses moyennes pour cette configuration familiale précise sont sous-évaluées),
- de l'**habillement pour les actifs avec enfants et les couples retraités** (+30 % à 40 % environ).

33. Source : Budget de référence, Crédoc, Ires, Onpes, 2014 : § 1.3 Budgets de référence détaillés par type de ménage, comparés aux dépenses moyennes

En revanche, les postes « équipement » et « vie sociale » des budgets de référence des actifs sont inférieurs aux dépenses moyennes (ce qui n'est pas le cas chez les retraités).

**COMPARAISON DU BUDGET DE RÉFÉRENCE ET DES DÉPENSES MOYENNES
POUR LES RETRAITÉS, LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES**

	Couple retraité			Personne seule retraitée		
	Budget de référence	Dépenses moyennes	% des dépenses moyennes	Budget de référence	Dépenses moyennes	% des dépenses moyennes
Logement parc social	627 €	490 €	128 %	584 €	424 €	138 %
Logement parc privé	877 €	490 €	179 %	831 €	424 €	196 %
Logement propriétaires	208 €	490 €	42 %	165 €	424 €	39 %
Transports	318 €	465 €	68 %	272 €	166 €	164 %
Alimentation	455 €	618 €	74 %	222 €	312 €	71 %
Vie sociale	193 €	394 €	49 %	151 €	221 €	68 %
Habillement	119 €	87 €	137 %	55 €	57 €	96 %
Équipement	122 €	318 €	38 %	118 €	195 €	61 %
Hygiène/ Beauté	97 €	102 €	95 %	39 €	61 €	64 %
Banque	14 €	10 €	140 %	7 €	6 €	117 %
Santé	242 €	185 €	131 %	121 €	99 €	122 %
Autres		380 €			466 €	
Budget total parc social	2 188 €	3 049 €	72 %	1 569 €	2 007 €	78 %
Budget total parc privé	2 437 €	3 049 €	80 %	1 816 €	2 007 €	90 %
Budget total propriétaires	1 769 €	3 049 €	58 %	1 150 €	2 007 €	57 %
Budget total hors logement	1 560 €	2 560 €	61 %	985 €	1 583 €	62 %

Budgets de référence (groupes de consensus, valorisation CRÉDOC 2013-2014). Dépenses moyennes : enquête Budget des Familles 2011 recalée sur la comptabilité nationale 2011, calculs Insee

Source : étude ONPES-CREDOC, Budgets de référence juillet 2014

Toujours selon cette étude³⁴, comparant les budgets de référence des personnes seules actives et retraitées, le budget d'une personne seule retraitée est en moyenne supérieur de 30 € à celui d'une personne seule active hors logement (soit 3 % du budget total). Avec le logement, l'écart se creuse en raison de la chambre d'amis (+10 % à +15 % d'écart en faveur des retraités) :

34. Source : Budget de référence, Crédoc, Ires, Onpes, 2014 : § 1.3 Budgets de référence détaillés par type de ménage, comparés aux dépenses moyennes

COMPARAISONS DES BUDGETS DE RÉFÉRENCE DES PERSONNES SEULES
SELON QU'ELLES SONT ACTIVES OU RETRAITÉES

	Personne seule active	Personne seule retraitée	Rapport entre les budgets retraité/actif
Logement parc social	471 €	584 €	124 %
Logement parc privé	618 €	831 €	134 %
Transports	297 €	272 €	92 %
Alimentation	220 €	222 €	101 %
Habillement	69 €	55 €	80 %
Équipement	112 €	118 €	105 %
Hygiène	37 €	39 €	105 %
Vie sociale	150 €	151 €	101 %
Banque	7 €	7 €	100 %
Santé	61 €	121 €	198 %
Total hors logement	954 €	985 €	103 %
Total parc social	1 425 €	1 569 €	110 %
Total parc privé	1 571 €	1 816 €	116 %

Source : étude ONPES-CREDOC, Budgets de référence juillet 2014

Des différences plus notables sont observables si l'on analyse les budgets poste par poste, notamment en matière de logement, de santé, de transports et d'habillement :

- Le **budget logement est plus important chez les retraités** en raison du besoin exprimé par les groupes de disposer d'une chambre supplémentaire.
- Le **budget santé est également plus important chez les retraités** en raison du choix d'une complémentaire santé de niveau 3 (contre un niveau 2 chez les actifs) et ce bien qu'il ait été fait l'hypothèse que les individus-types n'ont pas de problèmes de santé particuliers. Ce choix a un impact de 60 € sur le budget complémentaire santé d'une personne seule et de 120 € sur le budget d'un couple (le niveau de reste à charge étant par ailleurs identique).

Ces niveaux supérieurs de dépenses pour ces deux postes sont cependant en partie compensés par des dépenses inférieures en matière :

- **d'habillement** : les actifs ayant des besoins plus importants liés à leurs activités professionnelles ou sportives et d'un plus grand attachement à l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes ;
- **de transports** : la prise en compte des trajets domicile-travail expliquant en grande partie la différence entre les budgets des actifs et des retraités : en effet, ceux-ci représentent 40 % du budget carburant des actifs.

GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE : LES DÉPENSES

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour informer

- les interventions par les Commissions de l'action sociale (CAS) de la SNCF : 2 types d'actions centrées sur la modification de budget suite à la baisse de revenus et sur le passage au temps libre et à la journée pour les cheminots qui effectuent les 3/8 :
 - des réunions d'information pour les ayants droit sur le passage à la retraite des conjoints (cette action a souvent lieu dans les CAS. situés dans des cités SNCF)
 - des stages pour les cheminots sur leur temps de travail.
- Expérimentation de Crésus en 2015 : micro-assurance santé/décès
- Plusieurs expériences de mutuelles communales par les CCAS (ex : Nantes)



Problématiques

Évolution des dépenses

L'incertitude quant à la longueur de la retraite rend difficile la prévision des investissements et les choix à faire pour sa retraite.

Il est difficile de prévoir son budget et donc son train de vie à la retraite, car en général les revenus baissent et les charges augmentent :

- les impôts, la fiscalité avec notamment la difficulté de l'année charnière. Prévoir les impôts lors des premières années de transition reste un défi
- le logement surtout lorsqu'il y a un loyer à payer ou que le crédit immobilier n'est pas encore complètement remboursé
- Les postes alimentation, transport, notamment quand une partie de ces coûts étaient pris en charge par l'employeur
- La mutuelle santé augmente et il est souvent compliqué de savoir quelle offre choisir
- Surconsommation d'assurance, ou un équipement non adapté ■



Recommandations

Assurance

- **Relativiser le discours ambiant, le risque zéro n'existant pas... (le principe de précaution arrivé dans les années 60, la marchandisation qui s'appuie sur les effets du discours ambiant de la « société de la peur » favorisent la prise d'assurance)**
- **Informer et connaître à quels produits d'assurances souscrivent les seniors. AGIRA (Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance) aurait un rôle à jouer pour mettre en place un système de contrôle à la souscription (un fichier positif des produits d'assurances)**
- **Développer des produits assurantiels adaptés (individuel), accompagnés de la bonne information**
- **Protéger les seniors par rapport aux suréquipements d'assurance: mieux définir les formules pour limiter les propositions de sur-assurance ■**

■ Focus logement

Selon l'étude de l'Onpes/Crédoc « Budgets de référence » de juillet 2014, concernant le postew logement, **les locataires sont minoritaires parmi les retraités** – en 2010, selon l'enquête Patrimoine de l'Insee, 73 % des ménages dont la personne de référence est retraitée sont propriétaires de leur résidence principale – ce qui **explique a priori en grande partie que les dépenses moyennes de logement des retraités soient nettement inférieures au poste logement des retraités locataires dans le cadre du budget de référence**. En revanche, le fait de disposer d'une pièce supplémentaire pour recevoir les enfants et petits-enfants dans le cadre du budget de référence n'a a priori que peu d'impact sur l'écart avec les dépenses moyennes: les retraités disposent en général de logements plus spacieux que les actifs: d'après l'enquête « Logement » de l'Insee, une personne de plus de 60 ans disposait en 2006 de 20 m² de plus en moyenne qu'une personne ayant entre 20 et 40 ans.

COMPARAISON DU POIDS DES POSTES POUR DES RETRAITÉS (EN %)

	Couple retraité				Personne seule retraitée			
	Budget de référence			Dépenses moyennes	Budget de référence			Dépenses moyennes
	Parc social	Parc privé	Propriétaires		Parc social	Parc privé	Propriétaires	
Logement	29	36	12	16	37	46	14	21
Alimentation	21	19	26	20	14	12	19	16
Transports	15	13	18	15	17	15	24	8
Vie sociale	9	8	11	13	10	8	13	11
Habillement	6	5	7	3	8	6	10	3
Équipement	5	5	7	10	4	3	5	10
Hygiène/ Beauté	4	4	6	3	2	2	3	3
Santé	11	10	14	6	8	7	11	5
Banque	1	1	1	0	0	0	1	0
Autre	0	0	0	12	0	0	0	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Champs et sources :

- Étude ONPES-CREDOC, budgets de référence juillet 2014

- Budgets de référence : groupes de consensus, valorisation CRÉDOC 2013-2014

- Dépenses moyennes : enquête Budget des Familles 2011 recalée sur la comptabilité nationale 2011, calculs Insee

*D'importantes difficultés pour les propriétaires occupants*³⁵

- Des locataires davantage soumis à des situations de précarité financière ;
- Des propriétaires aux revenus modestes rencontrant néanmoins différentes problématiques :
 - une sollicitation moins importante du minimum vieillesse,
 - des situations prégnantes en matière de non-décence et de manque de confort du logement, notamment en milieu rural,
 - un accès aux aides d'adaptation du logement (adaptation à la perte d'autonomie, amélioration des performances énergétiques ou remise en état) qui peut s'avérer complexe.

*L'enjeu d'adaptation du logement à la perte d'autonomie*³⁶

- 6 % seulement des logements adaptés à la vie quotidienne de personnes en perte d'autonomie ;
- Des freins qui demeurent et notamment :
 - le coût des travaux : l'existence d'un reste à charge et la difficulté pour les seniors de contracter un emprunt,
 - l'anticipation des travaux.
- La nécessité de réinterroger les formes de domicile, prenant en compte à la fois le logement et les besoins des personnes âgées en termes de services et de cadre de vie.

35. HOURRIEZ Jean-Michel, *Les revenus des retraités* - FAURE Julia, *Mal-logement et vieillissement*

36. *Ibid*

GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE : LES DÉPENSES DE LOGEMENT

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour informer

- Médiance 13 (réseau FACE), association dans les Bouches-du-Rhône, intervient auprès de différents publics, avec, entre autres, un partenariat avec EDF pour les familles en difficultés de paiement de factures énergétiques. Les CESF organisent des stages de préparation à la retraite principalement pour certains employés du monde industriel
- École du propriétaire ou du locataire (ou Ateliers logement) : sensibilisation sur les charges, etc.
- « StayHome » : se spécialise dans l'achat en viager mais les frais de gestion sont très importants
- AG2R Aquitaine organise une journée pour tous ces adhérents un an avant le passage à la retraite.

Initiatives existantes pour détecter

Les fournisseurs d'énergie utilisent leurs bases de données pour détecter les personnes en impayés et proposer des tarifs sociaux et alerter les services sociaux : des CCAS reçoivent la liste des personnes en impayés sur leur commune et envoient des courriers aux habitants concernés pour leur proposer de venir à un atelier de prévention budgétaire, à une école des consommateurs, etc. Exemples de CCAS impliqués dans le suivi des habitants ayant des impayés chez des fournisseurs d'énergie (via la transmission par ces fournisseurs d'une liste de personnes ayant des impayés, comme la loi le prévoit

- Certains CCAS envoient un courrier au foyer pour leur proposer de venir au CCAS afin d'être accompagnés par un travailleur social/au sein d'un atelier de prévention budgétaire, etc. : CCAS de Bagnoux, CCAS de Châteauroux, CCAS de Domont
- Le CCAS de Royan envoie un flyer/outil de communication sur les enjeux de la précarité énergétique, en présentant le CCAS, afin de ne pas être trop intrusif mais de permettre aux personnes concernées d'avoir des outils à leur disposition (sur le budget, la précarité énergétique...).
- Le CCAS de Bourg-en-Bresse a mis en place une action innovante sur l'accès aux droits, notamment en réfléchissant aux changements de situation comme déclenchant potentiellement des ruptures d'accès aux droits, dont le passage à la retraite : www.unccas.org
- À Strasbourg, Crésus et ENGIE, envoient des coupons avec un « T réponse » (ciblés ou généralistes) à partir des fichiers de ENGIE pour proposer un point sur budget ou un accompagnement. Malakoff Médéric oriente vers Crésus ses bénéficiaires préalablement identifiées en difficultés financières et/ou budgétaires lors de ses permanences sociales

Initiatives existantes pour accompagner

- Plusieurs organismes tels que la Carsat Bourgogne et le Crédit Municipal de Paris mettent en place du microcrédit Habitat, pour permettre aux propriétaires occupants modestes, éligibles aux aides de l'Anah, de financer la réalisation de travaux dans leur logement
- Les CCAS/CIAS portent des actions en matière de précarité énergétique, souvent à destination

du grand public, mais les CCAS/CIAS investissent aussi le champ de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Par exemple :

- CCAS de Laval : financement de prestations domotiques pour les personnes en perte d'autonomie (www.unccas.org),
- CCAS de Cannes : lieu de ressource et de conseils, notamment budgétaires (www.unccas.org),
- CCAS de Lattes : lieu de ressource et de conseils sur la domotique (www.unccas.org).
- Environ 550 structures accompagnantes et 14 864 prêts ont été accordés en 2014 : 300 CCAS/CIAS sont engagés dans le dispositif (les CCAS/CIAS représentent donc une majorité des structures accompagnantes). En 2014, l'âge moyen des emprunteurs de microcrédit accompagnés par des CCAS/CIAS était de 47 ans, sachant que l'âge médian était de 39 ans (avec des emprunteurs allant de 18 à 86 ans). Un tiers des emprunteurs ont entre 48 et 86 ans³⁷.
- Émergence en France d'habitats semi-collectifs ou individuels intégrant de la colocation ou de l'hébergement intergénérationnel (Habitat & Humanisme, Ensemble 2 générations...)

Dans d'autres pays

Allemagne : Colocations intragénérationnelles entre personnes non dépendantes et dépendantes (loyer modéré contre aides)



Problématiques

Coûts liés au logement

- Précarité énergétique : tendance à la surchauffe, coût d'entretien du logement et obsolescence du logement (problème d'isolation, panne)
- Équipement électroménager qui coûte cher



Recommandations

Information

- **Travail à faire sur les énergies (ex : pour les propriétaires occupants dont les charges sont trop lourdes)**
- **Développer l'information par les bailleurs sur le budget lié au logement**
- **Valoriser la vente en viager qui est mal vue mais fonctionne bien (offre élevée mais demande faible)**
- **Travailler autour de la mutation avec les bailleurs sociaux**
- **Accompagner les déménagements**

Prévention

- **Favoriser l'achat immobilier pour sa résidence principale**

³⁷. Source UNCCAS, remarque S. LECOUFFE : chiffres partiels car les seules statistiques officielles sur le microcrédit personnel exhaustives sont celles du Fonds de Cohésion Sociale, qui ne vont pas à ce niveau de détail

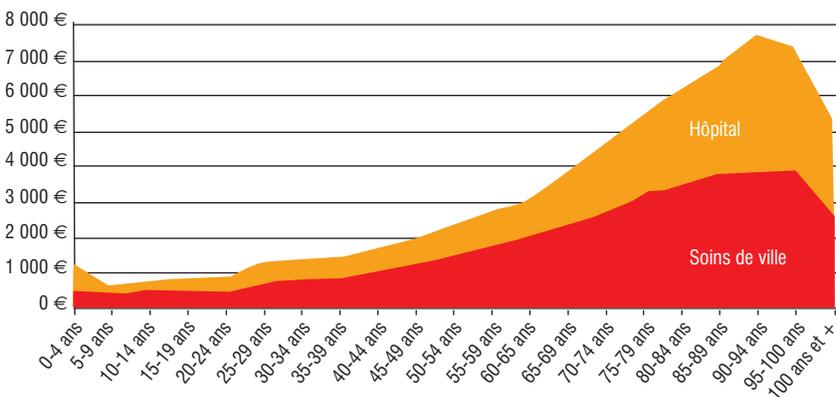
■ Focus santé³⁸

“ On paye des options dont on n'a pas besoin, par exemple je paye une couverture maternité. Il manque des produits spécifiques Seniors. ”

Extrait des groupes de personnes concernées 07/01/206

Des dépenses de santé qui pèsent dans le budget des seniors³⁹ :

DÉPENSES DE SOINS PAR HABITANT ET PAR CLASSE D'ÂGE EN 2008



Source : CNAMTS, EGB 2008

Des dépenses liées à la santé augmentant avec l'âge

- Le coût de la perte d'autonomie pour les ménages : 17 % de dépenses médico-sociales d'aide aux personnes et 72 % des frais d'hébergement en établissement
- Les seniors, principaux destinataires des aides financières octroyées par les CCAS en matière de santé :
 - 44 % des demandeurs ont plus de 60 ans, 42 % sont des retraités
 - les principaux motifs de demande : financement d'un appareillage (auditif, optique, etc.), financement d'une mutuelle

38. Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, *Viellissement, longévité et assurance maladie - Unccas, L'accès aux soins*

39. *Ibid*

GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE : LES DÉPENSES DE SANTÉ/SOINS

Initiatives existantes

Initiatives existantes pour accompagner

- les aides sociales
- les centres de prévention Agirc-Arrco autour du Bien vieillir (mais pas assez connus, restent à petite échelle et il manque des moyens pour une mise en place à grande échelle)
- des mutuelles ont passé des accords sur l'optique, l'auditif et le dentaire pour garantir des tarifs plus bas
- l'association Siel Bleu : prévention/nutrition pour le Bien vieillir (www.sielbleu.org)
- les stages animés par des travailleurs sociaux au sein de l'ADAC, sur la santé (au sens de l'OMS à savoir bien-être physique, mental et social) ; des interventions pour prendre soin de soi au cours de stages retraite sur l'alimentation, l'activité physique...



Problématiques

Coûts liés à la santé

- la mutuelle qui est très chère et qui augmente
- l'accès aux soins : les seniors n'anticipent pas assez la réalisation de soins coûteux avant la perte de la mutuelle qui va avec la cessation d'activité. Ils se retrouvent en outre souvent en difficultés pour financer leur mutuelle et les restes à charge liés aux soins après le passage à la retraite ■



Recommandations

- **Sensibiliser sur la nécessité d'avoir une mutuelle :**
 - Information par les pharmaciens, les médecins, les centres de soins (pas de rôle de prescripteur mais d'informateur sur l'importance d'avoir une mutuelle avec la couverture adaptée, comparer les tarifs, etc.) dans les salles d'attente par exemple.
 - Meilleure information par les mutuelles
- **Faire connaître les possibilités de recours aux aides sociales dont celles de la Sécurité sociale**
- **Développer les présentations en entreprise des aides Cnav ou complémentaires** ■

- Focus des situations de surendettement au moment du passage à la retraite

La Banque de France met en exergue l'augmentation significative des personnes surendettées chez les personnes âgées de 55 à 64 ans. L'âge des personnes surendettées, orientées en procédure de rétablissement personnel⁴⁰ est plus élevé (35 % des personnes surendettées orientées en procédure de rétablissement ont entre 55 et 64 ans et 25 % ont entre 65 et 74 ans).

Typologie des bénéficiaires de Crésus avant surendettement 55-65 ans

- 76 % ont entre 2000 € et 3 500 € de revenus mensuels
- 11 % ont 5 000 € ou plus
- 60 % sont locataires; ils n'étaient que 10 % en 2013
- le reste à vivre est négatif pour les plus de 66 ans
- les dépenses en assurance augmentent avec l'âge

- D'autres facteurs de fragilité

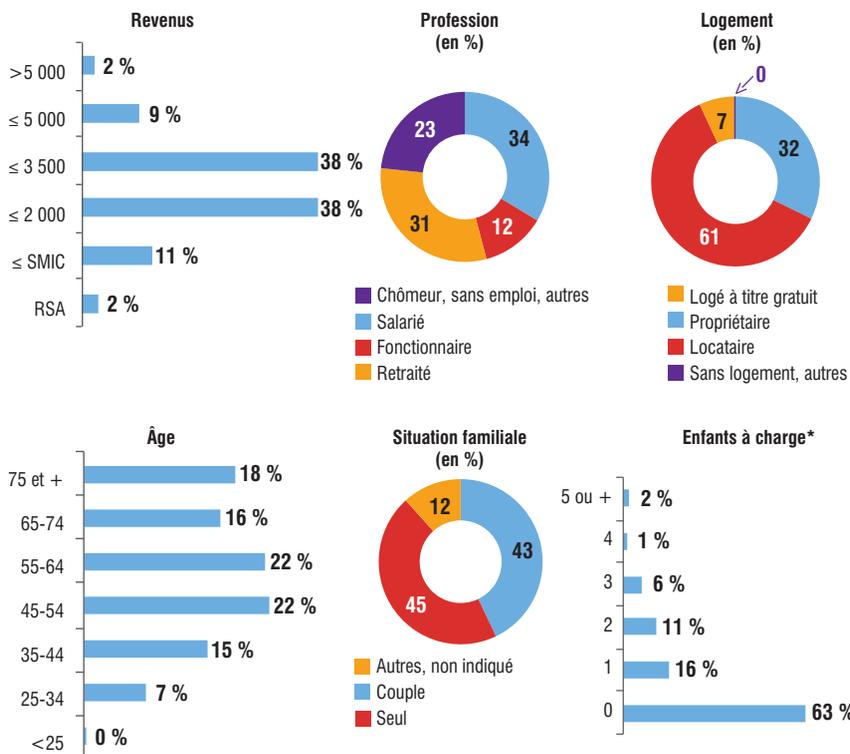
Les éléments ci-dessous ressortent d'une étude⁴¹ effectuée auprès des ménages anglais de plus de 65 ans; les mêmes sujets ont été évoqués par les groupes de personnes concernées consultées:

- La **mobilité**, dans la mesure où elle a un impact sur:
 - Le montant du budget consacré aux **transports** et aux déplacements
 - La capacité de faire des achats à moindre coût;
- Le **lieu de résidence**: vivre en zone rurale complexifie la gestion de revenus modestes face à des difficultés d'accès aux services, à un éventuel emploi complémentaire, un manque de transports publics, un coût de la vie éventuellement supérieur (taxes locales, produits de consommation, etc.);
- La **densité des réseaux familiaux et sociaux**, qui peuvent apporter un appui pour les travaux ménagers, pour se déplacer, etc., mais aussi une aide financière et matérielle;
- La présence de **réseaux de soutien**:
 - Sources formelles et informelles de conseil
 - Information, sensibilisation et services pour la gestion du budget
 - Accès aux prestations sociales et à des aides financières;
- L'existence **d'une épargne** comme filet de sécurité pour les dépenses imprévues, évitant l'endettement.

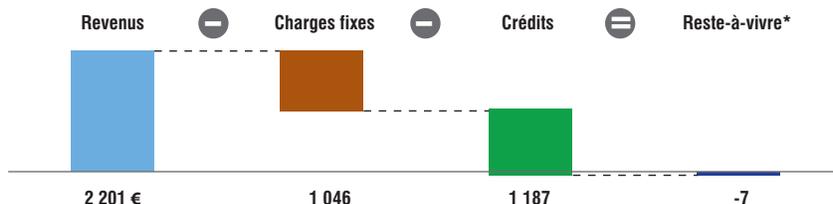
40. La procédure de rétablissement personnel correspond à un effacement total des dettes de la personne en situation de surendettement, la commission de surendettement estime la situation « irrémédiablement compromise » d'un point de vue budgétaire

41. HILL Katherine, SUTTON Liz, HIRSCH Donald, *Getting by in later life: an overview of living on a low income*

TyPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES Crésus



Budget moyen des bénéficiaires Crésus



* Le reste-à-vivre ici étudié correspond à la part du budget non consommée par les charges fixes et les mensualités de crédit : il correspond donc au montant disponible à allouer aux dépenses d'alimentation, d'hygiène, d'habillement, de loisirs

Source : Crésus

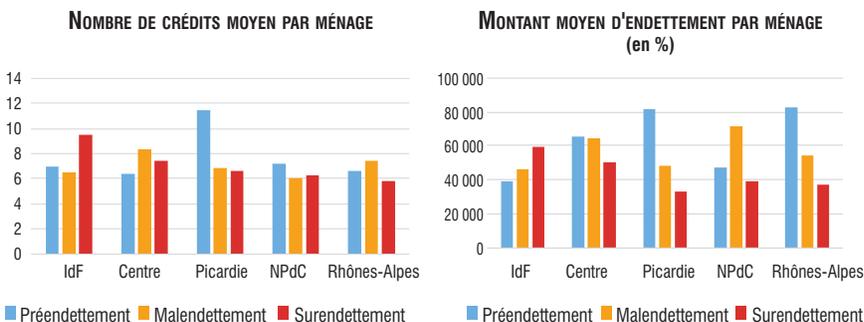
Les différences entre les publics vivant en milieu urbain ou rural : les publics vivant en zones rurales connaissent **plus de difficultés d'accès** au crédit classique et aux services de conseil financier ; ils font **davantage appel aux crédits renouvelables**. En milieu urbain, les personnes rencontrent éga-

lement des difficultés budgétaires dues notamment à l'augmentation des charges fixes (hausse des impôts locaux et abattements spécifiques des parts enfants et autres).

Les 55-65 ans rencontrent des difficultés spécifiques: ils sont confrontés au moment du passage à la retraite à un **choc administratif** dans la mesure où il existe un décalage sur 2 ou 3 ans entre les revenus réels et l'assiette prise en compte pour le calcul des impôts. Ils bénéficient fréquemment d'un **suréquipement en assurance** avec une **multidétention de garanties, pour accident de la vie par exemple**. Ce phénomène s'explique notamment par **les effets anxigènes** du passage à la retraite qui entraînent une souscription plus importante d'assurances. Pour les personnes largement surendettées, au contraire, une situation inverse peut être observée: les produits d'assurance annexes sont automatiquement arrêtés en cas d'impayés et les personnes abandonnent régulièrement leur souscription d'assurance santé.

Face à ces pressions, le plus souvent faute de diagnostic et d'accompagnement préventifs, de nombreux ménages doivent parfois faire face à des arbitrages budgétaires qui aggravent leurs situations: rachat de crédit partiel, recours au crédit renouvelable, création d'une activité en auto-entrepreneur qui peut s'avérer déficitaire, ce qui les exclut des procédures de surendettement...

Revenus et dépenses : l'exemple de personnes surendettées au sein de Crésus (55-65 ans)



Synthèse des problématiques identifiées

PROBLÉMATIQUES BUDGÉTAIRES LORS DU PASSAGE À LA RETRAITE



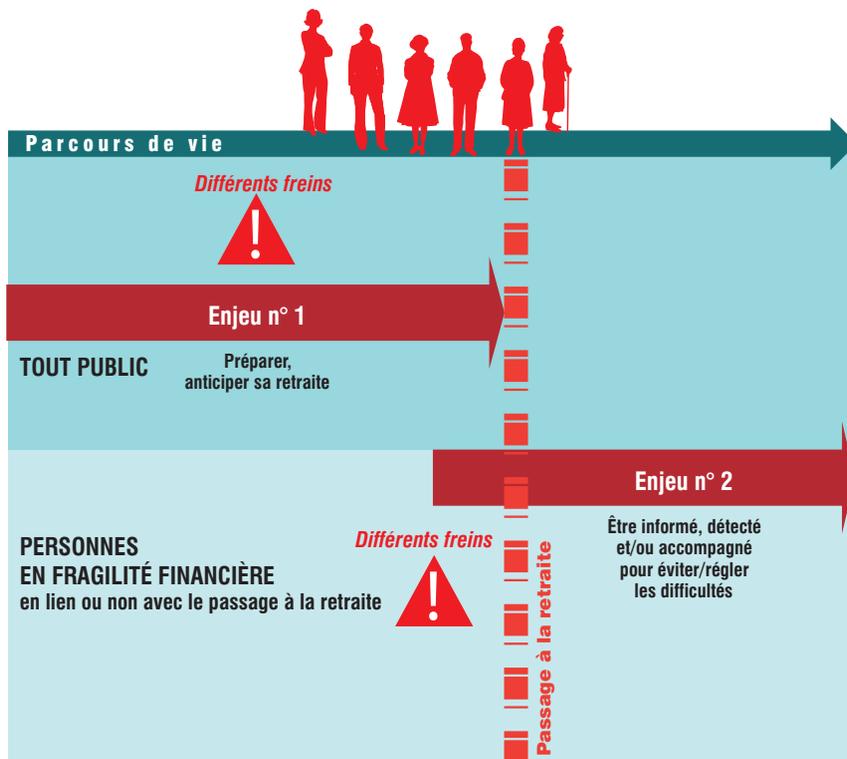
Enjeux et propositions d'action

Principaux enjeux soulevés par les participants, professionnels et personnes concernées :

- l'importance **d'anticiper** bien en amont le passage à la retraite ;
- la nécessité de **susciter l'envie** : donner envie de préparer sa retraite pour que les personnes se projettent dans le passage à la retraite et recueillent des informations utiles pour bien le préparer ; les personnes concernées interviewées témoignent que c'est grâce à leurs activités et à leurs projets qu'ils vivent bien la retraite ;
- le besoin **de changer les regards sur les seniors** (dans l'entreprise, plus largement dans la société) ;
- l'enjeu de **sensibiliser à la gestion du budget en amont et/ou lors du passage à la retraite** : en termes de comportements financiers, les réflexes de comparaison des offres commerciales sont statistiquement moins répandus chez les étudiants et les retraités seuls (57 % ne font aucune comparaison)⁴². Si, dans son étude de 2011 sur les comportements financiers des Français, le Crédoc annonce que « 70 % élaborent un budget de leurs dépenses et de leurs revenus », ce taux tombe à 44 % pour la fréquence « régulièrement », sans précision sur le niveau de revenus ;
- **Repérer les publics avant le moment du passage à la retraite pour répondre à l'enjeu de prévention et d'anticipation** : il ne s'agit pas uniquement de repérer les publics en difficultés budgétaires mais de toucher plus largement l'ensemble des personnes passant à la retraite à travers une information élargie. En effet, tous les retraités peuvent connaître un risque de fragilisation lors du passage à la retraite. Par exemple, plus les personnes ont une situation de vie confortable, moins elles comptent et anticipent le décalage de revenus liés au passage à la retraite. Il est nécessaire d'agir en amont du passage à la retraite, dans une approche préventive. L'information doit ainsi se faire toute au long de la vie. D'après les statistiques de Crésus, le passage du pré-endettement au surendettement se fait très vite (6 mois en moyenne autour de 55 ans) car les publics ont recours à l'endettement pour faire face à leurs difficultés financières. De plus, les personnes ont tendance à faire plus d'acquisitions (changement voiture, électroménager, etc.) juste avant la retraite, en prévision de leur obsolescence et du changement de revenus.

42. source : enquête lancée en 2014 par le CCSF sur la base du questionnaire de l'OCDE

LES ENJEUX RÉPÉRÉS DANS LE CADRE DU LABO



7 pistes d'actions sont issues des Labos de l'Ansa.

Elles sont regroupées en 2 grands enjeux

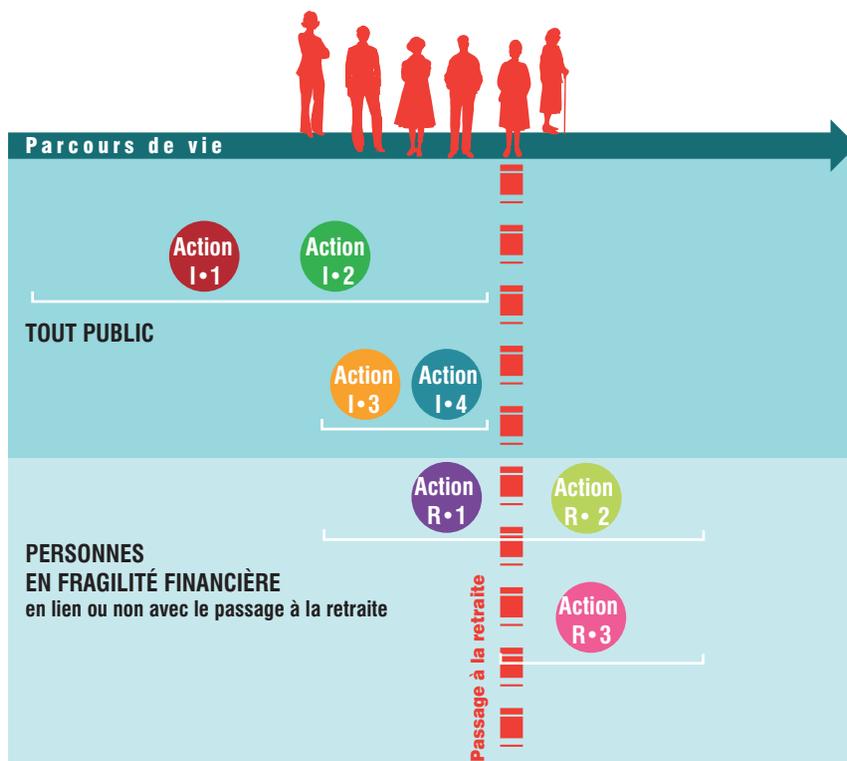
Informar pour inciter à préparer sa retraite

- 👁️ **Action I.1.** Lancer une campagne de communication avec une journée avec une journée nationale labellisée et dédiée à la retraite..... p. 65
- 👁️ **Action I.2.** Créer un « passeport retraite » carnet de la vie p. 69
- 👁️ **Action I.3** Développer les stages de préparation et les stages d'adaptation à la retraite p. 70
- 👁️ **Action I.4** Développer la prévention des aspects budgétaires lors du passage à la retraite..... p. 71

Repérer et accompagner les personnes en fragilité financière

- 👁️ **Action R.1.** Repérer et détecter avant et pendant la retraite..... p. 76
- 👁️ **Action R.2.** Orienter p. 79
- 👁️ **Action R.3.** Former les professionnels à repérer les problématiques budgétaires chez les retraités p. 80

LES ACTIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU LABO



Informer pour inciter à préparer sa retraite

Ce thème vise à inciter à se préparer, à anticiper la retraite. Face aux freins qui sont :

- Pas d'accès à l'information
- Pas d'intérêt à se préparer
- Image négative de la retraite

Les pistes d'actions sont :

- Démystifier la retraite par une campagne de communication et une journée nationale labellisée (👁️ action I.1)
- Faciliter la préparation à la retraite et le développement des stages (👁️ action I.2)
- Donner quelques informations essentielles tout au long de la vie, sans que cela oblige à aller chercher cette information, par exemple via la création d'un passeport retraite (👁️ action I.3)
- Offrir des stages focalisés sur les problématiques budgétaires selon les besoins des personnes (👁️ action I.4)

Les pistes d'actions rédigées dans le présent document émanent de la réflexion des participants aux Labos de l'Ansa. Elles ont des niveaux d'aboutissement variés. La plupart des démarches nécessiteront d'être approfondies et détaillées avec et par les porteurs et les partenaires qui souhaiteront s'en inspirer.

Initiatives existantes*

NOM DE L'ACTION	PAYS	PARTENAIRES	OBJECTIF	THÉMATIQUE
Les sessions de préparation à la retraite	France, Belgique, Canada, etc.	Caisses de retraite ou des mutuelles	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Logement, Santé, Lien social
Les manifestations à destination des seniors	France (Ex: Mayenne, Gironde, Paris)	Caisses de retraite ou des mutuelles, maisons d'édition	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Logement, Santé, Lien social
La campagne « Une vie après le travail »	Belgique	Associations (Énéo, mouvement social des aînés, et la Mutualité Chrétienne)	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Santé, Lien social, Famille
Parcours de Santé des Personnes Agées en risque de Perte d'Autonomie	France (Centre Val de Loire)	CCAS, Centre social		Santé
Le Point Jeunes Seniors	France (Bailleul, Nord)	CCAS, Centre social	Informé, sensibiliser, Accompagner	Lien social
Votre Argent-Aînés, un programme d'éducation financière	Canada	Agence de la consommation en matière financière du Canada et banquiers bénévoles	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière

* Ces initiatives sont présentées de manières détaillées dans le recueil des initiatives, consultable dans son intégralité sur www.solidarites-actives.com. D'autres initiatives ont été remontées par les participants ; elles sont listées dans chaque thématique.

Constats

Comportements

- Il est essentiel d'anticiper les changements budgétaires liés au passage à la retraite (notamment différentiel de revenu, augmentation des charges). Néanmoins, peu de personnes le font, à cause de multiples raisons :
 - la complexité des dispositifs : le plus complexe étant le calcul des cotisations et l'impossibilité jusqu'au dernier moment d'avoir une idée précise du montant de la pension ;
 - la multiplicité d'initiatives et d'informations ;
 - des lacunes en matière de gestion du budget ;
 - le manque d'envie : les trajectoires personnelles et la temporalité des temps forts de la vie font qu'aujourd'hui, à 40 ans, on ne se projette pas à la retraite et on n'a pas envie d'en parler.
- Importance du projet de vie au moment de la retraite pour éviter la rupture sociale.
- On ne prépare pas la retraite de la même façon selon son parcours de vie, son âge, son tempérament, etc. On n'a pas les mêmes impératifs de vie à 25, 35 ou 45 ans (par exemple : il paraît plus judicieux de demander à un jeune actif de 25 ans qu'il comprenne le fonctionnement global de la retraite que de la préparer).

Communication

- Aujourd'hui, la tendance est au discours alarmiste et au clivage inter-générationnel ; le plus souvent, le levier utilisé est la peur.
- La notion de retraite est perçue négativement.
- L'image et la communication jouent pour deux tiers dans les politiques publiques et l'accès aux droits.

Organisation de l'information

- L'information donnée, organisée en fonction des différentes caisses de retraite, n'est pas accessible facilement, lisible et compréhensible du point de vue de l'utilisateur.
- Les sites info-retraite.fr et infoRetraite.fr : aucune information ne permet d'identifier si l'un est officiel, institutionnel et l'autre marchand.

- Les informations individuelles existantes sont pour des publics ciblés. En préparant les personnes en amont, des stages plus ciblés et approfondis pourraient être proposés.
- Des stages existent mais ne sont pas accessibles à tous (indépendants, PME, etc.).
- La Cnav organise 1 seul rendez-vous des droits avec un temps court dédié à l'action sociale.
- Les stages retraite ne concernent que 10 % des cotisants (les salariés des grandes entreprises en général ont accès à ces stages).
- Les stages retraite exposent des éléments sur les droits administratifs mais ne vont pas assez loin sur :
 - les aides sociales, droits, dispositifs, gestion budgétaire et financière,
 - l'évolution des postes de dépenses à anticiper,
 - l'utilisation du patrimoine (liquidation du patrimoine, transmission etc.),
 - l'impact sur le budget des coûts et choix sur le logement (maison de retraite/maintien domicile, etc.), la santé, l'emploi après la retraite, etc.

ACTION I.1

Lancer une campagne de communication avec une journée nationale labellisée et dédiée à la retraite

Objectifs

- Démystifier la retraite par une campagne de communication et une journée nationale labellisée
- S'appuyer sur les initiatives existantes à faire connaître et développer

Démarche

Plusieurs niveaux d'actions sont identifiés :

1. Communiquer tout au long de la vie en déstigmatisant le passage à la retraite et en ciblant et exploitant mieux l'information qui existe déjà
2. Créer une journée nationale labellisée
3. Autres pistes d'actions

1 Communiquer tout au long de la vie en déstigmatisant le passage à la retraite et en ciblant et exploitant mieux l'information qui existe déjà

Deux grands types de communication sont à distinguer :

- communication à l'échelle nationale,
- communication à l'échelle locale.

	Échelle nationale	Échelle locale
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Tout public - Professionnels relais des situations 	<ul style="list-style-type: none"> - Publics ciblés par les dispositifs locaux (👁️ Action R1 Repérer - détecter) - Professionnels relais des situations
Objet de la communication	<p>Pour cela il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner l'accès à l'information (dédramatiser, communication ludique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs avec une communication différenciée en fonction des situations - Lien vers des relais locaux
L'enjeu est de donner envie à chacun d'être proactif pour anticiper le changement budgétaire lors du passage à la retraite, qui concerne tout le monde.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire prendre conscience de ce changement budgétaire, voire de « choc budgétaire » parfois : a minima une baisse de ressources, voire une hausse des charges - Dépoussiérer l'image de la retraite : le terme retraite est très « négatif » (exemple : dans certains sports le terme « vétéran » est remplacé par « master ») 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur des dispositifs nationaux, sur le facilitateur local
Valoriser la communication autour de la retraite	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la préparation dans toutes ses dimensions (psychologiques, projet de vie, aspect budgétaire) à la retraite tout au long de sa carrière professionnelle afin que ce sujet ne soit plus tabou et ne soit pas abordé qu'en fin de carrière. 	

	Échelle nationale	Échelle locale
Exemples de messages	<ul style="list-style-type: none"> - « ma retraite ça se prépare » - « préparer la retraite c'est aussi préparer son budget » - ne pas être sur le thème retraite mais sur « parcours professionnel » : « le parcours professionnel est composé d'étapes » - ne pas attendre sa retraite pour donner du sens à sa vie - donner un sens à la retraite tout au long de sa vie par une approche plus globale pour préparer et faciliter le passage à la retraite 	
Vecteurs possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de communication dans les médias : télévision, presse, radio - Communication de la Caf envers ses adhérents - Ajouter aux dispositifs existants et guides des éléments sur « Bien dans mon budget » - faire le lien avec les courriers envoyés aux salariés à partir de leurs 40 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Commerces de proximité, services sociaux des institutions (Cnav, Pôle emploi), des collectivités territoriales (conseils départementaux, CCAS, centres sociaux), associations de quartier, association des maires (bulletins municipaux), etc. - Affiches dans les centres sociaux, information avec bulletin de la Cnav, bulletin de la sécurité sociale, quittance de loyer, etc.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs de retraites nombreux, situations individuelles variées rendant complexe un message où chacun se reconnaîtrait - Adapter les messages selon les tranches d'âges et les préoccupations en fonction du moment de vie ; des besoins différents, des informations individualisées, adaptées à aux différentes situations : <ul style="list-style-type: none"> - bénéficiaires minima sociaux, classes moyennes, ménages aisés ; - selon le(s) régime(s) de cotisation successifs ou simultanés (salariés/ indépendants) - (...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessite de travailler en amont sur la mise en place de relais pour faire face à la demande (accueil téléphonique, accueil physique, information des personnes relais, etc.)

2 Créer une journée nationale labellisée

- Besoin d'une impulsion nationale, labellisation de la journée plutôt qu'une labellisation des acteurs → proposer la mise en place d'un label national pour les activités proposées lors de cette journée afin de s'assurer que celles-ci n'ont pas une démarche commerciale. Le portage devrait se faire sous le patronage d'un ministère, qui créerait le label et labelliserait les actions.

➤ **À définir :** modalités de création et gestion du label

- Organiser une journée nationale relayée par des initiatives locales
 - soit en lien avec la Semaine bleue et y dédier 1 jour sur la thématique de la préparation à la retraite ; cette piste ne fait pas consensus car cette semaine est connotée « personnes retraitées âgées »

- soit s'accoler une bannière du type « journée des aidants », « de l'audition », « de la mobilité », « du handicap » mais les messages peuvent être brouillés
- soit une journée nationale, qui doit ouvrir tous les axes et ne pas se focaliser sur le budget, même si des liens vers et/ou avec les Points conseil budget peuvent être envisagés
- message vis-à-vis du grand public : être positif, faire envie tout en ayant une communication qui renvoie aux préoccupations de chacun et s'adresse à tous « vous allez passer à la retraite, donc vous . », « Bien vivre ma retraite et bien dans mon budget »
- Permettre la mobilisation de différents acteurs (publics, associatifs, etc.) sur cette journée nationale afin de proposer des actions d'information
 - *À définir* : argumentaires/éléments de langage
- les outils utiles
 - un kit d'information serait utile
 - une liste de référents à contacter (exemple : RSI et organismes qui peuvent faire de la prévention)
- les relais : ce kit pourrait être diffusé également aux entreprises, pour information, dans leurs halls, via les comités d'entreprise, relayé sur les sites Inpes, lasseranceretraite.fr, site qui recense toutes les journées mondiales : www.journee-mondiale

3 Autres pistes d'actions pour favoriser la thématique budgétaire

- S'appuyer sur les initiatives existantes à faire connaître et développer
- Proposer la création d'un service civique pour les retraités
- Proposer aux retraités de s'impliquer dans des initiatives du type « La France s'engage »
- Monter un forum emploi intergénérationnel pour valoriser le savoir et l'expertise des retraités auprès des jeunes (en lien indirect avec la problématique budgétaire)
- Organiser une campagne de communication nationale : TV, autres canaux de diffusion avec toutes les parties prenantes pour sensibiliser le grand public à ce sujet (spot TV, événement, valorisation d'initiatives existantes)
- Faciliter l'accès à l'information sur la retraite :
 - sur internet, optimiser le référencement de mots clés utilisés par les personnes en difficultés et orienter (router) vers le site d'information lasseranceretraite.fr
 - faire le lien avec le simulateur national officiel mes-aides.gouv.fr
 - pour les personnes qui passent à la retraite : utiliser les dispositifs existants et les guides en y ajoutant des éléments sur « Bien dans mon budget »
- Organiser un événement sur un territoire faisant témoigner des retraités auprès des personnes en activité ou actifs sans emploi :
 - élaborer un contenu valorisant les retraités auprès des personnes qui ne sont pas encore retraités,
 - valoriser l'utilité sociale des retraités ou la réalisation de projets personnels,
 - sur la forme, imaginer des méthodes d'animation ou de présentation ludiques,
 - s'appuyer sur des témoignages de retraités pour donner envie, à l'image de la journée d'appel au service militaire : faire de cet événement une « journée d'appel de préparation à la retraite » (à distinguer des salons seniors).

- Évaluer l'impact de différentes actions expérimentales pour décider de les essayer ou pas :
 - mesurer l'impact et les résultats,
 - partager les retours avec ceux qui mènent ou souhaitent mener ce genre d'événements,
 - améliorer les actions.

Conditions de réussite et points de vigilance

Communiquer de manière objective et neutre, sans démarche marchande à outrance.

Pilote(s) - Partenaires

Le portage devrait se faire sous le patronage d'un ministère ou plusieurs ministères : ministère des Affaires sociales et de la Santé et ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Exemple : la semaine européenne du développement durable incluant une journée mondiale de l'environnement portée par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

La Cnav et les caisses de retraites prennent aujourd'hui en charge la quasi-totalité des salons dédiés aux retraités.

➤ *À étudier : quelles structures pourraient prendre en charge l'organisation de manifestations locales lors de cette journée nationale (partenariat communes-antennes régionales) ?*

ACTION I.2

Créer un « passeport retraite »/carnet de la vie

Objectifs

- Communiquer tout au long de la vie, en adaptant les messages selon les tranches d'âges et les préoccupations
- Faciliter l'accès à l'information à la retraite

Démarche

- **Contenu** : se fonder sur le contenu des informations existantes sur le site l'assuranceretraite.fr, site officiel Cnav
 - Intégrer les conseils/astuces/bonnes pratiques par thématique (les loisirs, le logement, la fiscalité, la santé etc..) qui seront autant de portes d'entrée pour aborder les problématiques budgétaires.
 - Adapter le niveau d'information sur la retraite en fonction de l'âge, des étapes et des trajectoires professionnelles et personnelles pour intégrer, par exemple, des informations adaptées à l'âge de la personne.
 - Adapter le relevé de situation professionnelle; sorte de coffre-fort numérique avec archivages des fiches de payes, des relevés de carrière, des informations en cas d'arrêt maladie, (Urssaf suit les entreprises, les Carsat, Cnav les carrières) des informations sur les trimestres cotisés.
 - *À définir*: faut-il et peut-on intégrer un calcul prévisionnel de la retraite via des liens entre fichiers, en supposant un accord préalable de la personne ?
- **Diffusion** :
 - Faire le lien avec le Compte personnel d'activité (CPA).
 - Intégrer ces informations dans le livret d'accueil des entreprises.
 - Avoir une action « push » sur la transmission et la communication des informations du passeport retraite, par exemple pour les personnes qui débutent leur activité professionnelle: une information générale sur le régime des retraites et des cotisations.
 - *À définir*: Comment identifier ces personnes ? Quelle forme prendrait cet outil ? Quels moyens de transmission (internet, etc.) ?

Conditions de réussite et points de vigilance

Non identifiés à ce stade de la réflexion.

Pilote(s) - Partenaires

- Pilote(s) : avoir le soutien d'un portage institutionnel tel que la direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministères des Affaires sociales et Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ministère du Travail.
- Partenaires : cibler les entreprises est difficile car parcours discontinu.

ACTION I.3

Développer les stages de préparation et les stages d'adaptation à la retraite

Objectifs

- Systématiser l'accompagnement à la préparation à la retraite
- Fluidifier l'information entre les acteurs et les dispositifs, créer du lien entre les différents dispositifs et acteurs locaux

Démarche

- Rendre accessible les stages retraite aux personnes qui n'y ont pas accès facilement notamment en TPE/PME, non-salariés :
 - Le proposer systématiquement comme un droit à la formation,
 - Le proposer aussi en stage inter-entreprises.
- Sensibiliser tous les acteurs qui peuvent informer les personnes sur la retraite
- Intégrer l'information sur la préparation et le droit à la retraite dans la fonction ressources humaines (distinguer les salariés de grosses entreprises – qui ont souvent des systèmes d'information mis en place par leurs employeurs) des salariés de PME/TPE – dont les fonctions RH ont moins les moyens de systématiser l'information :
 - associer les RH pour travailler sur une stratégie de préparation à la retraite,
 - cibler les syndicats d'employeurs, organisations syndicales, etc. comme par exemple : CCI (notamment à travers les formations sur les aspects RH), CCM, FNSEA, FASTT, les organismes publics (dont Pôle Emploi et service public de l'emploi), ANDRH, les caisses complémentaires.
- Faire des liens entre les RH et les acteurs existants qui aident à la préparation à la retraite, beaucoup d'entre eux sont organismes de formation agréés
- Intégrer la préparation à la retraite dans la formation
 - *À définir* : les impacts de la loi sur la formation professionnelle et le niveau de qualification attendu dans les CPF (comptes personnels de formation) qui relèverait davantage de politique d'entreprise que de développement personnel comme le permettaient les DIF (droit individuel à la formation)
- Imposer une journée d'information dans sa carrière de manière universelle, obligatoire et nationale
- Établir un cahier des charges de cette formation pour que chaque organisme s'en saisisse et forme des formateurs
 - *À définir* : à tester sur un territoire de prédilection

Conditions de réussite et points de vigilance

Non identifiés à ce stade de la réflexion.

Pilote(s) - Partenaires

Passer par les OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) qui collectent les contributions financières des entreprises qui relèvent de son champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé.

ACTION I.4

Développer la prévention des aspects budgétaires lors du passage à la retraite

Objectifs

- Proposer un accompagnement à la préparation à la retraite, adapté selon les besoins
- Prévenir les difficultés budgétaires liées au passage à la retraite

Démarche

- 1^{er} niveau : renforcer la prévention universelle
 - Souligner l'existence de lieux d'accompagnement en cas de problème
 - Enrichir le guide Inpes d'un document ressource sur les stages retraite, (être attentif au site Inpes qui devrait produire un module spécifique)
- 2^e niveau : développer des actions préventives sur les difficultés budgétaires
 - Enrichir les stages retraite d'une approche budgétaire et y aborder le budget sur plusieurs aspects de la vie quotidienne
 - Créer un atelier spécifique d'atelier budgétaire = proposer des stages d'approfondissement (suite aux stages retraite) en fonction des besoins et de l'âge de la personne : sur la gestion de l'argent, l'épargne, le patrimoine
 - Proposer un bilan retraite pour tous, avec éventuellement une information sur le surendettement et/ou enrichir le contenu des ateliers de préparation
 - Dans les stages : approfondir la gestion budgétaire qu'on dispose de patrimoine ou pas ; dans les intitulés de type « je gère mon budget au quotidien », ajouter « j'optimise mon patrimoine »
- Décliner (prioriser) les informations des ateliers en fonction de l'âge et des problématiques liées au vieillissement
- Adapter le cahier des charges de préparation à la retraite des acteurs des régimes de retraites, retraites de base et retraite complémentaires : construire un cahier des charges universel fournissant un tronc commun couvrant tout ce qui est estimé être nécessaire et bienveillant pour gérer sa retraite ; ce module standard de référence pourrait s'enrichir de modules spécifiques et s'adapter aux spécificités des entreprises, RH, organismes de formation, etc.

Conditions de réussite et points de vigilance

Dans la mesure du possible, organiser des stages sur la gestion de l'argent dans un lieu neutre (pas forcément au sein de l'entreprise).

Pilote(s) - Partenaires

- Pilotes :
 - Les institutionnels : Cnav, RSI, les caisses de retraite de base, les caisses de retraites complémentaires ?
 - Le ministère des affaires sociales (voir plus précisément qui a la compétence), le COR,
 - Banque de France ?
 - Inpes ?

- **Partenaires à sensibiliser :**
 - Les organismes qui peuvent cibler la fonction RH au sens large : ANDRH
 - Les RH et les comités d'entreprise des grandes entreprises
 - les TPE/PME : via les fédérations, conventions collectives, syndicats
 - Les différentes caisses de retraite (et les espaces emploi de l'Agirc et de l'Arrco)
 - Les chambres consulaires, dans le cadre des formations pour les travailleurs indépendants (minimum dans les formations existantes mais pas obligatoire pour les commerçants et les professionnels libéraux ; abordé très succinctement dans les formations des architectes, médecins ; peut faire partie des conseils donnés par les experts-comptables mais pas une préoccupation immédiate, plaquette d'information par le RSI sur les cotisations envoyées systématiquement)
 - pour les indépendants : CCI, chambres consulaires, RSI, intégrer aux formations sur les auto-entrepreneurs
 - Pôle emploi pour les personnes en recherche d'emploi
- **Partenaires qui peuvent sensibiliser :**
 - Associations spécialisées dans la formation de terrain à l'éducation financière et budgétaire (Adac, Ansa, Crésus, Finances et Pédagogie, France ESF, etc.)

Repérer et accompagner les personnes en fragilité financière

Ce thème vise à repérer des fragilités financières – avérées ou potentielles – chez des personnes à la retraite ou proche de la retraite et leur proposer un accompagnement adapté pour les aider à régler leurs difficultés, ou les prévenir.

Face aux freins qui sont :

- Manque d'information (sur les difficultés qui peuvent survenir, sur les aides existantes)
- Repérage difficile des fragilités financières (en lien avec le manque de sensibilisation/formation des professionnels sur le sujet)
- Savoir vers qui orienter, connaître ce qui existe pour accompagner

Les pistes d'actions sont :

- Sensibiliser les personnes en fragilité financière pour éviter que les difficultés n'apparaissent/se renforcent (voir les actions  I.1,  I;2,  I.3,  I.4)
- Repérer et détecter les personnes en difficultés ( Action R.1)
- Orienter les personnes en difficultés ( Action R.2)
- Former les professionnels au repérage des difficultés ( Action R.3)

Les pistes d'actions rédigées dans le présent document émanent de la réflexion des participants aux Labos de l'Ansa. Elles devront être approfondies et détaillées avec et par les porteurs et partenaires qui souhaiteront s'en inspirer.

Initiatives existantes*

Nom de l'action	Pays	Partenaires	Objectif	Thématique
Le Point Jeunes Seniors	France (Bailleul, Nord)	CCAS, centre social	Informar, sensibiliser, accompagner	Lien social
L'Appui : plateforme de détection et conseil clientèle fragile	France (métropole et outre-mer)	La Banque Postale	Détecter	Gestion budgétaire et financière
Le microcrédit Habitat	France	Banques, acteurs publics (CDC, Conseil départemental, CCAS, etc.), opérateurs de l'habitat	Accompagner	Logement
Le microprêt Habitat	France	Carsat	Accompagner	Logement
Le programme « Planning for the future »	Royaume-Uni	Fondation « Hampton Trust »	Accompagner	Famille

* Ces initiatives sont présentées de manière détaillée dans le recueil des initiatives, consultable sur www.solidarites-actives.com. D'autres initiatives ont été remontées par les participants ; elles sont listées dans chaque thématique.

Constats

- Beaucoup de guichets d'information existent mais ne détectent pas et ne savent pas vers qui réorienter.
- Les travailleurs sociaux, via les communes, CCAS, conseils départementaux, associations, etc. : tous ne sont pas au fait des besoins et offres possibles sur ce sujet. Les services sociaux sont perçus par certains comme stigmatisant, ils ne vont pas y aller spontanément ; pour d'autres, c'est un lieu où trouver de l'information. Il y a toute la population suivie dans le cadre des minima sociaux, dont on peut penser qu'elle est habituée à compter et gérer des petites sommes mais à qui les travailleurs sociaux doivent prêter une attention particulière.
- La Cnav : le cœur de métier de la Cnav est la liquidation ; lors de l'entretien du passage à la retraite, un temps court est dédié à l'action sociale. La Cnav voit ainsi l'ensemble des retraités : la question prioritaire étant en effet l'inquiétude sur le montant de la retraite.
- Selon le COR, les **non-recourants à l'ASPA et à l'ASV⁴³** : le profil de ces retraités vivant seuls avec une faible pension sans percevoir le minimum vieillesse :
 - ils sont plus souvent **veufs** que célibataires ou divorcés (ce sont donc plus souvent des femmes que des hommes, puisque le veuvage concerne essentiellement les femmes) ;
 - ils sont plus souvent **d'anciens non-salariés (surtout des assurés relevant du RSI)** que d'anciens salariés ;
 - ils **ont plus souvent liquidé leur pension à titre normal** qu'au titre de l'invalidité ou de l'inaptitude ;
 - leur **pension totale est à peine inférieure au plafond du minimum vieillesse**.
- Pour les indépendants, le RSI fournit une aide au départ à la retraite à ceux qui ont des difficultés à céder leur activité. L'information existe, le courrier est distribué avec une déperdition importante : sur 8000 dépliant envoyés, environ 1 800 personnes sont estimées être concernées.
- Les caisses de retraite n'ont pas tous les montants des régimes complémentaires (exemple : Ircantec).
- Les cotisations sont déclarées par les employeurs, collectées par la Carsat, l'Urssaf, les impôts : il existe des seuils d'anomalie pour sortir

43. www.cor-retraites.fr

des écarts, des baisses ; objectif collecte des cotisations : le RSI connaît la situation du cotisant mais pas du ménage.

- Importance de la communication : le repérage est difficile car très large.

➤ *Repérer les publics avant le moment du passage à la retraite : le groupe estime qu'environ 10 % des seniors connaissant des problématiques budgétaires sont inconnus des services, et par conséquent, non accompagnés pour résoudre leurs difficultés. En ce sens, il apparaît nécessaire de mieux connaître ces publics et leurs problématiques et d'identifier des modalités de détection des situations fragiles.*

ACTION R.1

Repérer et détecter avant et pendant la retraite

Objectifs

- Repérer les situations fragiles avant le passage à la retraite
- Détecter pour un accompagnement budgétaire une fois à la retraite

Démarche

Deux niveaux d'actions sont distingués :

1. Repérer les situations fragiles avant le passage à la retraite
2. Détecter pour un accompagnement budgétaire une fois à la retraite

1 Repérer les situations fragiles avant le passage à la retraite

D'une manière générale, faire le lien avec les journées nationales de sensibilisation à la retraite et avec les actions du thème Informer :

- **au sein des entreprises, via les RH notamment** : tous les capteurs qui permettent d'identifier les personnes fragiles proches de la retraite via des capteurs comme des demandes d'avance sur salaire, des saisies sur salaires, des arrêts maladie, des demandes d'heures supplémentaires, etc. ; les sensibiliser à s'en saisir pour engager une discussion avec le salarié et lui offrir des choix d'orientation.
- **les banques** : lors des entretiens avec leurs clients, les chargés de clientèle pourraient être sensibilisés à la manière d'évoquer avec leurs clients la période du passage à la retraite et les risques de baisse de revenus.
- Profiter d'**ateliers de préparation à la retraite** pour identifier les personnes dont la perte de revenus causée par leur passage à la retraite pourrait les mettre dans une situation de « forte difficulté financière », par exemple *via* un temps de simulation, d'estimation, de projection financière.
- Repérage *via* les **évaluateurs de la Cnav et du RSI**
 - Les former à détecter des personnes fragiles sur la partie fragilité budgétaire (👁️ Action R.3)
 - Enrichir l'évaluation lors du plan personnalisé et la sensibilisation de la personne
 - Leur apprendre à l'intégrer dans le Plan personnalisé d'aide à l'autonomie : au-delà de la prestation sociale pécuniaire : diagnostic santé, etc. Il pourrait être envisagé d'ajouter un paragraphe sur « vers qui orienter en cas de difficultés budgétaires »

2 Détecter pour l'accompagnement budgétaire une fois à la retraite

- Aller voir et convaincre les acteurs qui ont la main sur les détecteurs possibles, des publics et des acteurs
 - dans un premier temps : acteur par acteur
 - en cible : organiser la convergence nationale des bases de données – coordonner les différentes bases d'information dans le respect déontologique et le souci éthique inhérent aux croisements de tels fichiers, notamment entre institutions publiques

- Expérimenter par public ou par territoire: si une expérimentation pouvait avoir lieu à un niveau local (communal, départemental, régional), il faudrait faire attention à la déperdition d'information qui risque d'arriver entre les filtres géographiques, différents selon les structures.

Liste des détecteurs

Détecteurs passifs de situations fragiles financièrement

Quand ces détecteurs, dits passifs, apparaissent, il est souvent trop tard et la fragilité est déjà avérée :

- dépassement de découverts autorisés, ou en difficultés financières, « situations d'anomalies persistantes »
- retards ou impayés de loyers, factures d'énergie, d'eau, de télécommunications ; changement d'habitude de consommation : les fournisseurs d'énergie, de télécommunications, etc. pourraient repérer et proposer des accompagnements adaptés.

Liste de détecteurs - capteurs identifiés :

- les demandes d'aides financières, que ce soit au sein des services sociaux des collectivités, des associations, des entreprises, des institutions (dont caisses de retraites et mutuelles)...
- les microcrédits personnels, les micros prêts habitat Cnav : prêts destinés aux propriétaires modestes qui souhaitent financer des travaux dans leur logement
- niveau d'endettement
- les faibles salaires entraînant des faibles cotisations entraînant une minoration du taux de liquidation
- carrières incomplètes et aucune possibilité de racheter des trimestres (trop onéreux) d'où une retraite minorée
- situation de rupture: veuvage, séparation/placement en établissement du conjoint → détectable par les caisses de retraite
- les accidents de la vie de la naissance au décès: chômage, maladies, divorce, accidents domestiques, catastrophes → Cnaf, Cnav, les impôts peuvent communiquer les changements de situation familiale (avis de décès notamment)
- saisie sur salaire, demande récurrente d'avance sur salaire auprès des employeurs, absence d'adresse à DRH
- les services sociaux des conseils départementaux, des centres sociaux et CCAS de taille conséquente peuvent repérer des publics fragiles en situation d'isolement → accompagnement Carsat = caisse de retraite de la Cnav (CCAS ne détecte pas mais accompagne)
- remise des médailles pour remerciement d'années passées dans une entreprise → préfectures et mairies

Conditions de réussite et points de vigilance

Avoir le soutien d'un portage institutionnel.

Pilote(s) - Partenaires

TABLEAU DES ACTEURS

Les publics plus particulièrement identifiables au regard des difficultés budgétaires	Acteurs qui pourraient contribuer à les repérer via leurs bases de données
Travailleurs précaires	Conseils départementaux/CCAS, action sociale des intérimaires : FASTT Action Logement (collecteur)
Actifs en emploi : salariés/indépendants	Salariés : service social entreprise, comité d'entreprise (certains le font déjà) Indépendants : RSI
Actifs sans emploi	Pôle Emploi
Actifs sans emploi inapte au travail qu'il exerce (reclassement)	Pôle Emploi ?
Travailleur handicapé dont ceux en ESAT	MDPH ? ESAT
Les publics sous minima sociaux ou autres allocations/aides sociales : même si ces publics sont théoriquement accompagnés par un travailleur social, tous ne le sont pas. Exemples : – CMU-CMUc, ACS, APL – ASIR : aide aux situations de rupture – ARDH : allocation du retour à domicile, attribuée pendant une période de dépendance et perte d'autonomie transitoire – aide au départ à la retraite pour céder son activité du RSI	Cnaf/MSA (RSA, CMU/CMUc, APL...) Réseau associatif de solidarité Conseils départementaux/CCAS Carsat ou Cnav (ASIR, ADRH) RSI Caisses de retraites complémentaires CRAMIF gère l'invalidité, les risques professionnels (amiante) et accident du travail, le handicap, l'appareillage, un service social, un centre médical, forme
Public en insertion	SIAE
Public féminin	CIDFF
Famille monoparentale	Mairie par affichage par exemple lors des inscriptions en crèches, cantines
Public ayant de faibles revenus	DGI
Public propriétaire avec de faibles revenus ayant des difficultés avec les augmentations de charges, de taxes	Si crédit en cours : banques Si plus de crédits : non identifié Bailleurs pour les locataires Syndics de copropriétés pour les propriétaires Fournisseurs d'énergie Opérateurs en télécommunication
Public avec une capacité d'épargne faible	Non identifié à ce stade de la réflexion
Public concerné par des indemnités journalières importantes	Cnav RSI
Public des commerçants et artisans	RSI
Public décidant de passer ou poursuivre l'entrepreneuriat au moment du passage à la retraite	RSI

ACTION R.2

Orienter

Objectifs

- Créer du lien entre acteurs
- Fluidifier les dispositifs entre eux/simplifier le parcours de la personne

Démarche

- Orienter vers un spécialiste du territoire : annuaire, kit technique :
 - lister les ateliers existants
 - enrichir les ateliers de préparation à la retraite :  Action I.4
 - sensibiliser les acteurs eux-mêmes entre eux (Cnav, Crésus, etc.)
 - sensibiliser les acteurs qui rencontrent les personnes passant à la retraite (huissier, médecins, etc.) pour orienter vers des acteurs d'accompagnement budgétaire, les acteurs sociaux
 - concrétiser une information vers les Points conseil budget (PCB) pour le grand public par exemple : bande-annonce sur écrans de TV d'attente dans les salons, flyers...
 - sensibiliser les professionnels sur le champ d'action des PCB1 ou PCB2
- Proposer un ou plusieurs schémas d'orientations : définir un/des parcours, un/des accompagnements et une offre de service avec une coordination centralisée par une tête de réseau par exemple. Ceci est un des axes des Points conseil budget. Le réseau de PCB a pour mission d'offrir un accueil gratuit, des conseils et un accompagnement vers des solutions appropriées aux personnes identifiées comme se trouvant ou risquant de se trouver en difficulté financière – les PCB1 offrant un accueil physique, ouvert à tous, au sein duquel ils identifient les personnes relevant d'un accompagnement dans le cadre de l'expérimentation et les PCB2 traitant par téléphone des personnes identifiées par leurs différents partenaires, dont les PCB1. (voir présentation des PCB en annexe).

Conditions de réussite et points de vigilance

Non identifiés à ce stade de la réflexion.

Pilote(s) - Partenaires

- Caisses de retraite RSI/Cnav
- Banques
- Acteurs PCB1 et PCB2

ACTION R.3

Former les professionnels au repérage des problématiques budgétaires chez les retraités

Objectifs

→ Former les professionnels au repérage des problématiques budgétaires chez les retraités

Démarche

- Sensibiliser les évaluateurs sur ces problématiques et l'existence de solutions
- Former les évaluateurs de la Cnav à repérer les publics lors de l'évaluation de la personne à domicile et du montage des Plans personnalisés d'aide à l'autonomie, en ajoutant des questions budgétaires, de la sensibilisation sur le surendettement (idées reçues, fonctionnement)
- Outiller les intervenants, les évaluateurs ou encore les prestataires pivots d'éléments professionnalisants, sur une base de 3 jours de formation information/sensibilisation des évaluateurs (2 jours + 1 jour de mise en situation) :
 - comment poser la question aux personnes âgées ?
 - quelles questions poser pour aborder le budget ?
 - faire les liens avec la gestion administrative et budgétaire d'une retraite.
- Les évaluateurs agissent avec une grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources) qui évalue le niveau de perte d'autonomie des demandeurs de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile :
 - passer 1 jour avec un évaluateur, connaître la grille,
 - outiller les évaluateurs pour détecter les difficultés de façon simple,
 - suggestions de clés d'entrée pour parler du budget : vie quotidienne, budget logement qui est assez neutre, évoquer aussi les changements de la vie.
- Des structures agréées organisme de formation peuvent former et sensibiliser les partenaires terrain de la Cnav (notamment les évaluateurs) aux problématiques budgétaires et au surendettement. Des échanges de pratiques par exemple entre CESF ou travailleurs sociaux avec les évaluateurs peuvent être envisagés.
- Sensibiliser les travailleurs sociaux à identifier les fragilités liées à la retraite et au passage de façon précoce par exemple en formant sur les signaux d'alerte.
- Sensibiliser aussi le niveau politique :
 - Le non-recours à l'ASPA et l'ASV : comment permettre aux personnes d'oser faire cette demande ? La dématérialisation des procédures peut être un frein pour certains publics.
 - La présence humaine sur le terrain est à encourager.
 - Faire connaître le dispositif d'action sociale pour permettre aux « non professionnels » de l'action sociale d'orienter le public en difficulté qu'ils rencontrent.
 - Former les personnes intervenant auprès des personnes âgées pour avoir une attention particulière à porter sur les questions budgétaires et, inversement, former les personnes au sein des PCB/ateliers de prévention budgétaire à la question particulière du passage à la retraite.

- Sensibiliser les PCB1 et/ou PCB2 sur les difficultés du passage à la retraite et les acteurs pour détecter et orienter ; s'assurer qu'ils ont l'information.
- Les informer, sensibiliser, former en fonction des besoins, aux acteurs et dispositifs existants :
 - PCB1 et PCB2
 - acteurs sociaux (les prescripteurs et les accompagnateurs...)
 - décideurs des institutions
- À travailler avec les collectivités territoriales et les organismes chargés de la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

D'autres relais ont été évoqués sans faire pour autant consensus : les huissiers, les gérants de logements privés, les banquiers, les soignants...

- Outiller et diffuser aux opérateurs de l'action sociale les données suivantes :
 - toute structure peut contacter l'adresse d'alerte pour situations préoccupantes ass@rsi.fr ;
 - le site de la Cnav www.lassuranceretraite.fr ;
 - la possibilité de faire des simulations sur ses droits sur mes-aides.gouv.fr/ ;
 - tous les autres outils existants.
- Mener une expérimentation permettant de mesurer l'impact d'une bonne gestion budgétaire sur les coûts évités ou limités ; par exemple dans le domaine de la santé : quel est le gain d'une espérance de vie sans incapacité si on est dans la prévention, qu'on lève ce qui est un frein à l'accès aux soins et autres freins ? (exemples : déambulateur, soins à domicile, hospitalisation). Faire le lien avec l'association Siel bleu pour la prévention santé qui souhaite évaluer les économies réalisées par la prévention par le sport au-delà de l'aspect bien-être/social. Les titres à impact social (ou social impact bonds), mécanisme financier qui repose sur la mesure de l'impact social, peut être un outil adapté à ce type de projet.

Conditions de réussite et points de vigilance

Avoir le soutien d'un portage institutionnel : direction générale de la cohésion sociale/ministères des Affaires sociales

Pilote(s) - Partenaires

Pilotes : Cnav, Carsat, RSI

Partenaires à former : les évaluateurs Cnav (environ 150 évaluateurs en France) en lien avec les Carsat

Partenaires qui peuvent former :

- Associations spécialisées dans la formation de terrain à l'éducation financière et budgétaire et les réseaux (voir la cartographie des acteurs et des métiers de l'action sociale page xx)
- En formation continue : Inset
- En formation initiale : les centres de formation qui forment aux 14 métiers du travail social (universités, BTS, etc.)
- L'association Siel Bleu

Annexes

Points conseil budget

Le cadre général

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 par le Comité interministériel de lutte contre les exclusions a inscrit la prévention du surendettement parmi les priorités du Gouvernement. La création d'un réseau de « Points Conseil Budget » (PCB) a été décidée dans ce cadre. Ce projet vise à prévenir le surendettement, à détecter le plus en amont possible des publics touchés par des difficultés financières et à améliorer durablement la situation budgétaire des personnes en situation de difficultés financières. Il s'agit donc de viser un public large, incluant des personnes en emploi et qui ne sont pas suivies par des travailleurs sociaux.

Deux catégories de PCB (les PCB1 et 2) seront animées par une tête de réseau nationale

Les PCB1: Le PCB1 offre un accueil physique, à l'échelle du département, d'une ou de plusieurs communes, d'intercommunalités ou de la métropole. Il doit établir des relations avec des partenaires, telles que la commission de surendettement, et un PCB2. Il effectue le diagnostic de la situation de la personne, co-construit le budget à atteindre, oriente et accompagne. Il traite l'ouverture de droits si elle s'avère nécessaire, et peut suggérer un recours au MCP. Il est recommandé qu'il sache accompagner les personnes en procédure de surendettement.

Le secteur actuel de l'action sociale (associative, publique) mettant déjà en œuvre des actions d'ouverture de droits, de conseil budgétaire et d'accompagnement au surendettement a vocation à candidater en tant que « PCB1 ».

Les PCB2: Les PCB2 n'effectuent pas nécessairement un accueil physique et ne traitent pas toujours eux-mêmes de l'ouverture de droits (auquel cas ils travaillent avec des structures partenaires). Ils disposent en revanche de compétences spécifiques leur permettant d'intervenir auprès des créanciers, lorsqu'un conseil ou un accompagnement budgétaire ne suffit pas, mais qu'une procé-

de surendettement peut être évitée. Ils doivent pour cela avoir établi des relations de confiance avec divers créanciers qui leur adressent (après accord) des personnes en difficultés. Parmi ces créanciers se trouvent aussi les financeurs du PCB2, qui ont choisi de passer une convention avec lui.

Les créanciers sont entendus au sens le plus large: fournisseurs d'énergie, de téléphonie, bailleurs, administrations (trésor public), établissements de crédits et banques.

Le déploiement des points conseil budget

Des groupes de travail, piloté par la DGCS avec l'appui de l'Ansa, ont réfléchi aux configurations possibles de ces lieux d'accueil, neutres et gratuits, chargés de conseiller sur le budget et d'accompagner des situations difficiles ou d'orientation vers des spécialistes. À terme, l'objectif à atteindre est une couverture nationale.

En 2016, une expérimentation est lancée, pilotée par la Direction générale de la cohésion sociale :

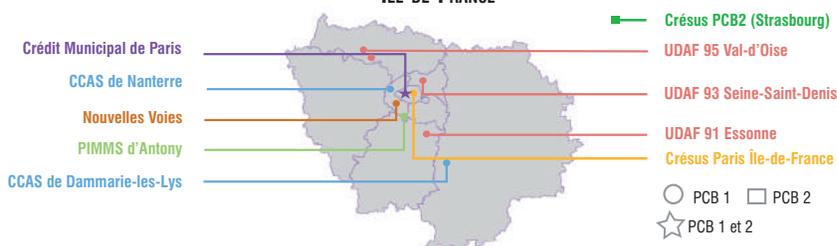
- pour les PCB1 en vue de s'appuyer sur l'existant et améliorer la coordination, quatre territoires d'expérimentation sont retenus :
 - Nord - Pas-de-Calais - Picardie
 - Midi-Pyrénées – Languedoc-Roussillon
 - Champagne – Ardennes – Alsace – Lorraine
 - Île-de-France
- pour les PCB2 : un opérateur par région d'expérimentation fera l'accompagnement budgétaire et/ou au surendettement par téléphone, sur le modèle préfiguré dans le rapport B. Comolet et A. Lhuissier¹.

Les candidats retenus ont été annoncés par le comité de pilotage interministériel le 14 janvier 2016, sur recommandation du comité de décision, sous l'égide de François Soulage, président du Collectif ALERTE.

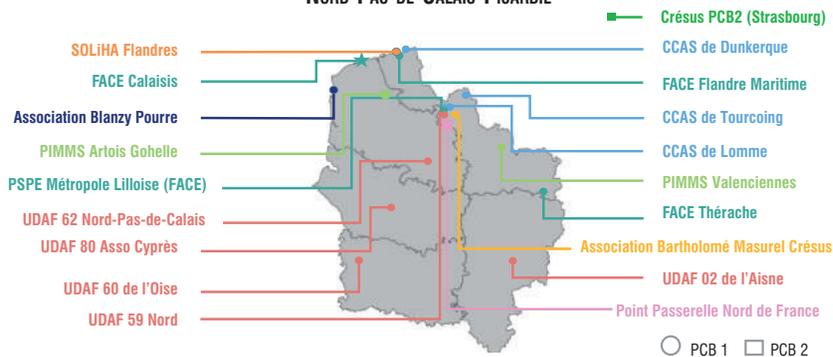
1. cnle.gouv.fr

POINTS CONSEIL BUDGET*

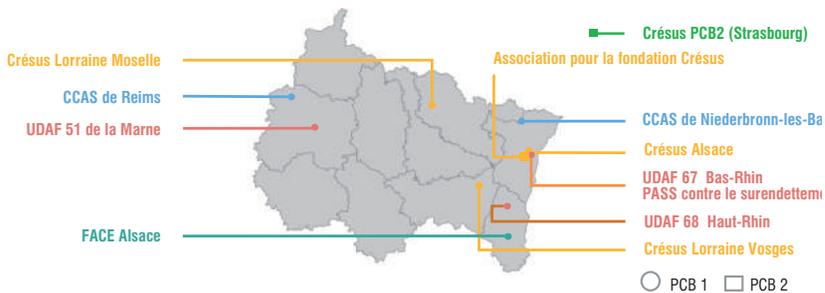
ÎLE-DE-FRANCE



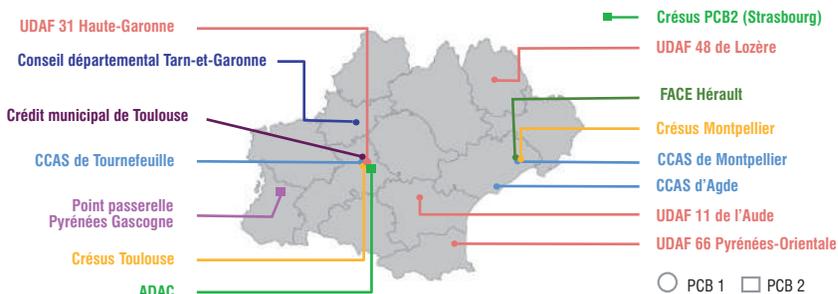
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE



ALSACE-LORRAINE-CHAMPAGNE-ARDENNES



MIDI-PYRÉNÉES-LANGUEDOC-ROUSSILLON



* Déploiement en mars 2016

Panorama des régimes de retraite: les acteurs

	RETRAITE DE BASE	RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
> SALARIÉS		
Salariés de l'agriculture	MSA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ARRCO RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS + AGIRC RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES CADRES
Salariés de l'industrie, du commerce et des services	CNAV RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	IRCANTEC
Agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques		
Personnel navigant de l'aéronautique civile		CRPN
Salariés relevant d'entreprises ou de professions à statut particulier	BANQUE DE FRANCE, RETRAITE DES MINES, CNIÉG (GAZ-ELEC.), CRPCF (COMÉDIE-FRANÇAISE), CRPCEN (CLERCS ET EMPLOYÉS DE NOTAIRES), ENIM (MARINS), CROPERA (CAISSE DE RETRAITES DES PERSONNELS DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS), PORT AUTONOME DE STRASBOURG, CRP RATP, CPRPSNCF	
> FONCTIONNAIRES		
Fonctionnaires de l'État, magistrats et militaires	SERVICE DES RETRAITES DE L'ÉTAT	RAFP RETRAITE ADDITIONNELLE
Agents de la fonction publique territoriale et hospitalière	CNRACL CAISSE NATIONALE DE RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES	
Ouvriers de l'État	FSPVIE FONDS SPÉCIAL DES PENSIONS DES OUVRIERS DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE L'ÉTAT	
> NON SALARIÉS		
Exploitants agricoles	MSA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE RETRAITE DE BASE + COMPLÉMENTAIRE	
Artisans, commerçants et industriels	RSI RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS RETRAITE DE BASE + COMPLÉMENTAIRE	
Professions libérales	CNAVPL CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES PROFESSIONS LIBÉRALES RETRAITE DE BASE + COMPLÉMENTAIRE + SUPPLÉMENTAIRE SELON LES SECTIONS PROFESSIONNELLES CRN (NOTAIRES), CAVOM (OFFICIERS MINISTÉRIELS), CARMF (MÉDECINS), CARCDSE (DENTISTES ET SAGES-FEMMES), CAVP (PHARMACIENS), CARPIMKO (INFIRMIERS, KINÉSITHÉRAPEUTES...), CARPV (VÉTÉRINAIRES), CAVAMAC (AGENTS D'ASSURANCE), CAVEC (EXPERTS-COMPTABLES), CIPAV (ARCHITECTES ET PROFESSIONS LIBÉRALES DIVERSES)	
Artistes, auteurs d'œuvres originales	CNAV RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	IRCEC RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
Patrons pêcheurs embarqués	ENIM	
Membres des cultes	CAVIMAC CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE, INVALIDITÉ ET MALADIE DES CULTES	ARRCO

Source : Info retraite, Ma retraite mode d'emploi, mai 2015²

À ces nombreux acteurs, en mouvance et réorganisation, s'ajoutent notamment tous les acteurs autour des mutuelles de santé ou des organismes d'assurance.

2. www.info-retraite.fr

Cartographie des acteurs et des métiers de l'action sociale

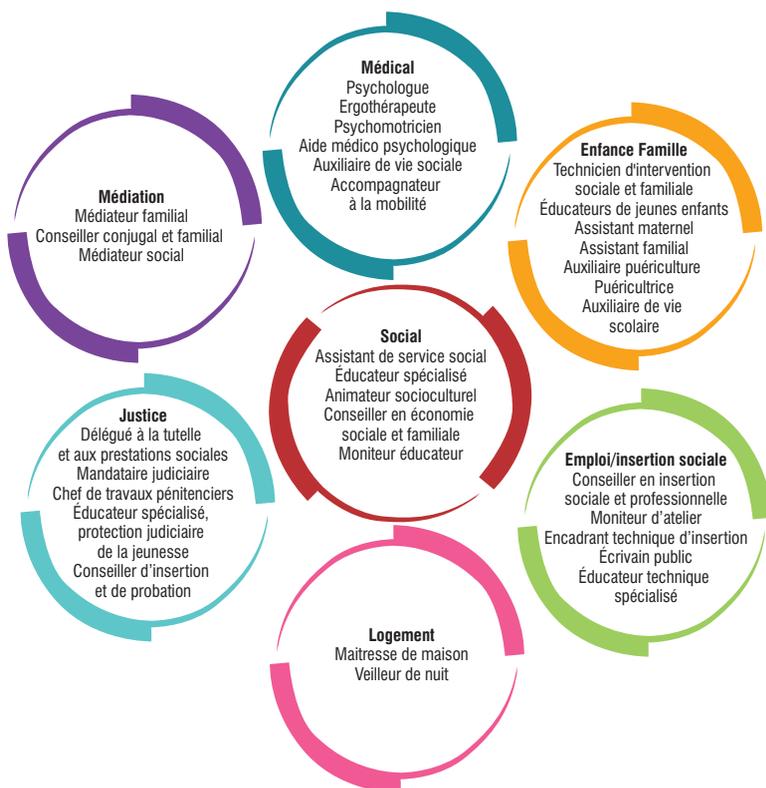
Les principales têtes de réseaux dans le domaine de l'action sociale :

- ADF
- ANCASD
- ANCCAS
- Andass
- ANDGDGARD
- ARF
- France ESF
- Unaforis
- Unccas
- Uniopss

Quelques-unes des associations intervenant dans le domaine de l'éducation budgétaire :

- ADAC
- Ansa
- ATD Quart Monde
- Crésus
- Finances et Pédagogie
- FNARS
- IEFP - la Finance pour tous
- Secours catholique Caritas France

Une quarantaine de métiers dans l'action sociale :



Calcul de la pension de retraite³

La pension de retraite est l'addition de deux composantes : une retraite de base et une retraite complémentaire qui n'ont pas le même mode de calcul.

Dans le cas le plus fréquent, celui du régime général, la retraite de base est calculée et versée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), tandis que la retraite complémentaire est versée par l'Arrco, pour tous les salariés, à laquelle s'ajoute l'Agirc pour les cadres.

En pratique, les personnes qui ont exercé des activités relevant de régimes différents, les polypensionnés, percevront autant de pensions différentes.

Pour calculer votre retraite, il faudra d'abord calculer le montant de votre retraite de base.

Cette retraite de base peut être à « taux plein » si vous remplissez les conditions d'âge et de nombre de trimestres cotisés requis.

Elle peut aussi être affectée par :

- un coefficient de « proratisation » si vous n'avez pas atteint le nombre de trimestres requis dans le régime général pour avoir une retraite complète.
- une « décote » si vous n'avez pas atteint le nombre de trimestres requis, tous régimes confondus, pour avoir une retraite à taux plein.
- une « surcote » si vous avez continué à travailler alors que vous remplissez toutes les conditions pour toucher une retraite à taux plein.
- Une fois le montant de votre retraite de base estimé, vous pouvez calculer le montant de votre retraite complémentaire et additionner ces deux montants.

Les pensions sont payées le plus souvent de façon mensuelle : c'est le cas pour le régime général, les régimes agricoles, les régimes des fonctionnaires, les indépendants (RSI), certains régimes spéciaux. La retraite complémentaire des salariés (Arrco, Agirc), versée jusqu'à présent tous les trimestres, est payée tous les mois depuis 2014. Depuis 2013, les retraités qui dépendent de régimes qui versent encore les pensions trimestriellement, peuvent demander à être payés tous les mois.

Pour bénéficier du taux plein, fixé à 50 %, il faut :

3. Sources : www.la-retraite-en-clair.fr ; www.service-public.fr

- remplir la condition de durée d'assurance tous régimes de base confondus permettant de bénéficier du taux plein,
- ou avoir atteint l'âge permettant de bénéficier du taux plein automatique.

Cas des indemnités journalières. Lors du passage à la retraite, il est regardé si la personne est apte ou inapte au travail. Le calcul de la retraite se fait sur la moyenne des salaires, le nombre de trimestres cotisés (162 trimestres pour valider le taux plein) et le calcul retient 50 % de ce montant.

Contribution des personnes concernées : en adéquation avec les études et les professionnels

Les contributions des personnes concernées consultées en groupe ou en individuel ont été intégrées à ce rapport. Nous les avons regroupées et synthétisées ci-dessous.

Ces contributions apparaissent en complète adéquation avec les positions des professionnels, recueillis via les études ou ateliers :

- **le passage à la retraite est vécu comme un moment difficile** : c'est grâce à leurs activités, à leurs projets qu'ils vivent bien la retraite.
- **non-accès à l'information** : pas d'information ou trop d'information c'est pareil
- **difficulté à avoir des informations avant le départ en retraite** (combien je vais toucher ? quand puis-je partir ? quelle possibilité de maintien d'un emploi après la retraite ?), nécessaires pour pouvoir décider de partir à la retraite ou pas :
 - incompréhension du modèle de calcul : par exemple de la règle basée sur les 25 meilleures années mais avec des coefficients ; la reconstitution de la grille de péréquation relative à la valeur du point est complexe et invérifiable par le citoyen
 - difficile d'avoir un rendez-vous de préparation auprès des professionnels (Cnav, RH) sauf si c'est pour un départ immédiat
 - il faut du temps pour préparer sa retraite, suivre des stages, etc.
 - les horaires d'ouverture de ces services sont sur le temps de travail et pour beaucoup de professions cela n'est pas faisable
 - importance du contact direct : la déshumanisation qui accompagne la dématérialisation et le numérique est un facteur d'inquiétude
 - certaines entreprises/administrations proposent des temps de préparation : informations collectives, service RH en collectivités territoriales

- méconnaissance des aides possibles, des circuits existants et des interlocuteurs vers qui s'adresser
- les évolutions législatives régulières ne facilitent pas la projection
- les ateliers de préparation à la retraite sont mal connus, pas toujours perçus comme utiles et pâtissent d'une mauvaise image
- **difficulté à reconstituer les carrières :**
 - tous n'ont pas gardé les justificatifs, fiches de payes, etc. Très compliqués de les retrouver, beaucoup de démarches
 - très complexe dès que deux régimes de retraite coexistent: risque d'être « ballotté » entre les différentes caisses concernées quand on demande une information
 - si période de maladie (plus de 60 jours), il faut conserver les arrêts sinon les caisses ne prennent pas en compte ces périodes dans le calcul des trimestres cotisés: la sécurité sociale ne garde pas les infos après un certain temps
- **difficultés financières :**
 - anticiper les impôts lors des premières années de transition notamment s'il y a eu des primes de départ à la retraite
 - il est difficile de prévoir son budget, et donc son train de vie à la retraite, car en général les revenus baissent et les charges augmentent:
 - les impôts, la fiscalité avec notamment la difficulté de l'année charnière.
 - le logement surtout lorsqu'il y a un loyer à payer ou que le crédit immobilier n'est pas encore complètement remboursé
 - les postes alimentation ou transport, notamment quand une partie de ces coûts était prise en charge par l'employeur
 - la mutuelle santé augmente et il est souvent compliqué de savoir quelle offre choisir. « On paye des options dont on n'a pas besoin (ex : maternité) ». Il manque des produits spécifiques « Seniors ».
 - surconsommation d'assurance, ou un équipement non adapté
 - souvent le passage à la retraite coïncide avec l'obsolescence de la voiture, de l'électroménager dont il faut anticiper le remplacement
 - capacité d'emprunt moindre
 - quand un départ à la retraite se fait soit plus tôt que prévu soit subitement, les plans de remboursements ne sont pas adaptés

Des atouts ont été soulignés par les participants :

- les permanences de la Cnav dans les entreprises sont une bonne pratique

- l'utilité des relevés de situations dès 40 ans
- l'intérêt du collectif: témoignage d'un participant à un atelier Tremplin qui l'a aidé à vivre cette étape plus positivement en lui faisant comprendre qu'elle n'était pas la seule à vivre difficilement la retraite
- de manière générale, les CCAS/CIAS sont très investis sur cette thématique
- plusieurs personnes en grande difficulté financière ont salué l'aide et les conseils précieux d'organismes tels que la Banque de France/commission de surendettement, le Crédit Municipal de Paris, Crésus et Paris Habitat, le travail des assistantes sociales
- les ateliers/sessions en collectif: ils lèvent les idées préconçues par exemple sur les commissions de surendettement (l'effet groupe enlève la honte)
- il semblerait que les systèmes d'information inter pays de l'Union européenne fonctionnent relativement bien aux dires d'une expérience remontée entre la France et la Belgique
- les relevés de situation sont relativement compréhensibles même s'il est parfois compliqué de faire le lien entre l'appellation de l'employeur tel que renseigné dans le système d'information et l'appellation dont on se souvient

Les propositions des personnes concernées sur :

- **comment donner envie de préparer la retraite?**
 - être informé collectivement et individuellement sur les différentes situations; avoir un temps dédié avec un spécialiste
 - anticiper (à partir de 55 ans); toutefois les évolutions réglementaires ne permettent pas d'avoir une vision claire sur sa situation à la retraite longtemps avant la date de départ
 - proposer des pistes pour continuer une activité: par exemple, soutenir un directeur d'école, favoriser l'intergénérationnel...
- **informer**
 - **mettre en place un système de « passage obligé » pour la préparation à la retraite** tel qu'un rendez-vous avec un organisme compétent
 - suggérer de ne pas s'arrêter brutalement même si l'impact financier entre maintien dans l'emploi et retraite n'est pas simple à estimer
 - « marteler » de conserver les relevés de situation, toutes les feuilles de paye, les ordonnances et papier de la sécurité sociale en cas de longue maladie

- **faire connaître les stages retraite** : 3 personnes ont été contactées directement (Cnav ou MGEN), 3 personnes ont eu une démarche individuelle proactive. Si l'information existe et est disponible, elle est disparate. Les ateliers de préparation à la retraite Tremplin donnent des pistes pour aller chercher d'autres informations, faire d'autres stages et suscitent la volonté ou le besoin d'approfondir certains sujets ultérieurement :
 - les aspects sur le budget, le surendettement
 - le sport ou l'activité physique
 - trouver/maintenir une activité pendant la retraite
- davantage de conseils sur le placement, l'épargne et les solutions dans l'immobilier notamment (exemple : viager inconnu) par des professionnels du sujet

Profil des personnes sur les 15 personnes sondées en groupe ou en individuel :

- 7 hommes, 8 femmes
- 8 personnes entre 65 et 70 ans ; les autres moins de 65 ans
- 7 personnes en couple
- 1 personne n'est pas encore sous le régime de retraite et travaille
- 2 personnes travaillent en parallèle de la retraite : une par intérêt intellectuel ; une en activité libérale développée lors de son activité salariée
- 6 locataires, 9 propriétaires
- revenus entre < 500 € et > 3 500 € dont 5 entre 1 500 € et 2 500 €
- issus de milieux professionnels variés : BTP, fonction publique, établissement financier, éducation nationale, journalisme, photographie, immobilier, milieu agricole... avec des parcours de salariés et d'indépendants

Glossaire/définitions

ADF	Association des départements de France	CDC	Caisse des dépôts et consignations
ADAC	Accompagner, Dynamiser, Agir, Créer	CCSF	Comité consultatif du secteur financier
AGGIR	Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources	CERIS	Centre de recherche individus et preuves sociétés
AGIRA	Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance	CCI	Chambre de commerce et d'industrie
AGIRabcd	Association Générale des Intervenants Retraités	CESF	Conseillère en économie sociale et familiale
ACS	Aide à la complémentaire santé	CFR	Confédération Française des Retraités
APL	Allocation pour le logement	CIDFF	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
AGIRA	Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance, créée par la FFSA et GEMA	CMA	Chambre des métiers et de l'artisanat
Anah	Agence nationale de l'habitat	CMU-	Couverture maladie universelle
ASIR	Allocation de soutien L'aide aux situations de rupture versée par la Carsat	CMUc	et couverture maladie universelle complémentaire
ARDH	Allocation du retour à domicile: période de dépendance transitoire versée par la Carsat	CMP	Crédit Municipal de Paris
ANDRH	Association nationale des directeurs de ressources humaines	CNIEG	Caisse de retraite des industries minières et gazières
APA	Allocation personnalisée d'autonomie	Cnil	Commission nationale de l'informatique et des libertés
ASV	Allocation supplémentaire vieillesse	Cnav	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
ASPA	Allocation de solidarité aux personnes âgées	COR	Conseil d'Orientation retraite
BDF	Banque de France	Crédoc	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CAS	Commissions de l'action sociale	Crésus	Chambre régionale du surendettement social
Carsat	Caisse d'assurance retraite et santé au travail	DANS	Direction nationale de l'action sociale
		DASIF	Direction de l'Action Sociale Ile-de-France (DASIF) de la Cnav

DGI	Direction générale des impôts	PEE	Plan d'épargne entreprise
ENS	École Normale Supérieure	PER	Plan d'épargne retraite
ESF	Économie sociale et familiale	PERP	Plan d'épargne retraite populaire
FACE	Fondation agir contre l'exclusion	P2S	Point Solution Surendettement
FASTT	Fonds d'action sociale du travail temporaire	PRIF	Prévention Retraite Ile-de-France
FBF	Fédération Bancaire Française	MSA	Mutualité Sociale Agricole
FFSA	Fédération Française des Sociétés d'Assurances	RECIF	Réseau des services sociaux interentreprises de France
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'exploitants Agricoles	RSI	Relevé de situation individuelle
IARD	Incendie, accidents et risques divers	RSI	Régime social des indépendants
Inpes	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé	SàP	Santé et Service à la Personne
Ires	Institut de recherches économiques et sociales	SCIC	Société coopérative d'intérêt général
GIR	Groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction des différents stades de perte d'autonomie. Ils sont au nombre de six.	SGMAP	Secrétariat général à la modernisation de l'action publique
GEMA	Groupement des Entreprises Mutuelles	SIEL bleu	S.I.E.L BLEU (Sport, Initiative Et Loisirs)
MSA	Mutualité sociale agricole	Udaf	Union départementale des associations de France
ODIC	Office dépositaire des informations sur les crédits bancaires	Unaf	Union nationale des associations de France
OIB	Observation de l'inclusion bancaire	Unccas	Union Nationale des Centres Communaux ou intercommunaux d'Action Sociale
OMS	Organisation mondiale de la santé	Unaforis	Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale
Onpes	Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale	Uniopss	Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
PAP	Plan d'aide personnalisé à l'autonomie	TDTE	Transition démographique transition économique, chaire Paris Dauphine
PAERPA	Parcours de Santé des Personnes Agées en risque de Perte d'Autonomie	TIC	Technologie de l'information et de la communication
PCB	Point Conseil Budget		

Définitions

Pension de droit propre : pension relative aux droits acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations (tous régimes confondus, que le retraité réside en France ou non) hors réversion et minimum vieillesse. Les droits propres sont calculés en fonction de l'activité professionnelle et des dispositifs de solidarité (droits familiaux, périodes assimilées, minima de pension, etc.).

Pension pour carrière complète : retraité ayant validé une durée d'assurance (tous régimes) supérieure ou égale à celle exigée pour éviter la décote.

Taux de remplacement : rapport entre le montant de la pension et le montant du dernier salaire annuel perçu. Il permet de mesurer la perte de niveau de revenu (hors ceux liés au patrimoine) lors du passage à la retraite.

Bibliographie, synthèse des initiatives

Dépenses et ressources des seniors

L'impact du vieillissement sur la structure de consommation des seniors: assurance IARD, santé et SAP entre 1979-2030(P), Hélène Xuan, Ikpidi Badji, Rapport d'étude, Chaire transitions démographiques, transitions économiques, avec le soutien de la COVEA

<https://www.yumpu.com/fr/document/view/37362042/40-chaire-tdte-etude-covea-iard-sap-sante-diffusionvf>

Les revenus des retraités, Jean-Michel Hourriez, *Retraite et société* 2015/1 (N° 70), p. 139-150.

Constitution d'un revenu complémentaire de retraite: quels sont les facteurs déterminants?, Najat El Mekkaoui de Freitas et Bérandère Legendre, *Économie et statistique* n° 472-473, 2014

Vieillesse, longévité et assurance maladie, Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, Note adoptée le 22 avril 2010

Profil et parcours des seniors

Les jeunes seniors: portrait d'une génération, Mélissa Petit, Article sur Generation-care.fr

Être vieux et être à la retraite: la fin d'une tautologie, Constance Perrin-Joly et Veronika Duprat-Kushtanina, Article sur constructif.fr

Parcours et passages: les recompositions identitaires autour de la retraite, Anca Boboc, Jean-Luc Metzger, *Retraite et société* 2013/3 (n° 66), p. 41-66.

La vie à la retraite: mode d'emploi Petit manuel à l'usage des retraités débutants, Sylvie LIDGI, Mélissa PETIT, 2015, Éditions Boom Génération

Les baby-boomers et leurs parents: une analyse des relations intergénérationnelles, Céline Clément, Catherine Bonvalet, Jim Ogg, *Politiques sociales et familiales*, Année 2011, Volume 105, numéro 1, pp. 5-15

Retraites

Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite, Vincent Caradec, *Gérontologie et société* 2009/4 (n° 131), p. 25-43.

Les inégalités face aux retraites, Noam Leandri, Louis Maurin, *Observatoire des inégalités*, 5 septembre 2013

Conditions de vie, précarité des personnes âgées

Getting by in later life: an overview of living on a low income, Katherine Hill, Liz Sutton, Donald Hirsch, Centre for Research in Social Policy, Loughborough University, October 2011

Mal-logement et vieillissement, Julia Faure, *Gérontologie et société* 2011/1 (n° 136), p. 255-267

La précarité énergétique chez les personnes âgées, Josselin Bernede, *La Lettre de l'Observatoire Social de Lyon* n° 14 - octobre 2013

Solitudes en France, Fondation de France, *L'Observatoire*, juin 2013

L'accès aux soins, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale, Guide de l'Unccas, réalisé avec le soutien de la Fondation Macif. Septembre 2015

Niveau de vie et pauvreté des personnes âgées de 1996 à 2012, Céline Arnold, Michèle Lelièvre, *Retraite et société* 2015/1 (N° 70), p. 139-150.

Rapports et textes de loi

L'adaptation de la société française au vieillissement de sa population : France année zéro !, Luc Broussy, Rapport à Mme Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'Autonomie, janvier 2013

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Dossier de presse, mars 2015

Révéler le défi politique de l'avancée en âge. Perspectives internationales, Martine Pinville, Députée de la Charente, Rapport remis AU Premier Ministre, 2012

Bien vieillir : Évaluation et perception de l'avancée en âge des personnes accueillies dans les centres de prévention Agirc/Arrco, Agirc/Arrco, Étude nationale 2009
http://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/as/bien_vieillir.pdf

Formation

Guide Inpes : Les sessions de préparation à la retraite : Un enjeu citoyen, Inpes - 2011
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1374.pdf>

Les recommandations, les actions entreprises en France en matière d'éducation financière : fiches de synthèse

La définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière, Comité consultatif du secteur financier – janvier 2015, *Enquête IP-SOS-CCSF*

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/rapport_strategie-nationale-d-education-financiere_2015.pdf

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/2015/ccsf_rapport_education_financiere.pdf

Guide pour comprendre et préparer sa retraite

Ma retraite : mode d'emploi, MREME

http://www.info-retraite.fr/sites/default/files/Guide_MRME_mai2015_web.pdf

Comportements financiers

La culture financière des Français, Crédoc – 2011

https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/CREDOC_la_culture_financiere_des_francais.pdf

Gestion du patrimoine

Mobiliser le patrimoine : des solutions pour les seniors à revenus insuffisants, Institut Montaigne

<http://www.institutmontaigne.org/res/files/publications/mobiliser%20le%20patrimoine.pdf>

Budget

Budget de référence 2014/2015, Onpes/Crédoc

http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/ONPES_CREDOC_RAPPORT_FINAL.pdf

http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/WEB_Rapport_2014_2015.pdf

Non-recours

COR état des lieux retraités en France_201512 : La question du non-recours au minimum vieillesse, Conseil d'orientation des retraités

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2185.pdf>

Économie, sociologie

Les retraités : cette richesse pour la France, Melissa Petit, sociologue, Éditions L'Harmattan

Surendettement

BdF_étude-parcours-menant-au-surendettement-2015, Banque de France
https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/etude-parcours-menant-au-surendettement-2015.pdf

Silver economy

L'observatoire Cetelem 2016 : vers l'âge d'or de la silver économie, L'observatoire de BNP Paris Personal Finances
<http://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2016.02.09-cetelem-2016.pdf>

Actions en faveur du passage à la retraite

Les sessions de préparation à la retraite

- Le guide à destination des formateurs :

Les sessions de préparation à la retraite. Un enjeu citoyen. Inpes, coll. Santé en action, 2011 : 148 p., Bourdessol Hélène, Dupont Olivier, Pin Stéphanie, Signorini Élodie, Verheye Jean-Charles, Vincent Isabelle

- Des exemples de sessions :
 - Les ateliers Tremplins, Prévention Retraite Île-de-France (cf. fiche de présentation)
 - Cap sur la retraite, Malakoff Médéric

Les manifestations à destination des seniors

- Exemple de manifestations organisées :
 - www.tremplinretraite.fr
 - www.salondesseniors.com
 - www.preparerbienvivresaretraite.fr

La campagne « Une vie après le travail »

Le site dédié : blog.eneo.be/unevieapresletravail (voir notamment le guide)

Votre Argent-Ainés, un programme d'éducation financière

La présentation de la démarche : www.cba.ca

Les modules de formations : votreargent.cba.ca/seniors/

Le microcrédit Habitat

Le microcrédit Habitat - Fiche action. Le réseau francilien de lutte contre les précarités énergétiques (ARENE Île-de-France), juin 2015.

Le programme « Planning for the future »

La présentation du projet : www.hamptontrust.org.uk/our-programmes/planning-future

► La bibliographie détaillée est consultable sur www.solidarites-actives.com

Synthèse des initiatives

Ces initiatives sont présentées de manière détaillée dans le recueil des initiatives, consultable dans son intégralité sur www.solidarites-actives.com. D'autres initiatives ont été remontées par les participants ; elles sont listées dans chaque thématique.

Nom de l'action	Pays	Partenaires	Objectif	Thématique
Les sessions de préparation à la retraite	France, Belgique, Canada, etc.	Caisses de retraite ou des mutuelles	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Logement, Santé, Lien social
Les manifestations à destination des seniors	France (Ex: Mayenne, Gironde, Paris)	Caisses de retraite ou des mutuelles, maisons d'édition	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Logement, Santé, Lien social
La campagne « Une vie après le travail »	Belgique	Associations (Énéo, mouvement social des aînés, et la Mutualité Chrétienne)	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière, Santé, Lien social, Famille
Parcours de Santé des Personnes Agées en risque de Perte d'Autonomie	France (Centre Val-de-Loire)	CCAS, centre social		Santé
Le Point Jeunes Seniors	France (Bailleul, Nord)	CCAS, centre social	Informé, sensibiliser, accompagner	Lien social
Votre Argent-Aînés, un programme d'éducation financière	Canada	Agence de la consommation en matière financière du Canada et banquiers bénévoles	Informé, sensibiliser	Gestion budgétaire et financière
L'APPUI : plateforme de détection et conseil clientèle fragile	France (métropole et outre-mer)	La Banque Postale	Détecter	Gestion budgétaire et financière
Le microcrédit Habitat	France	Banques, acteurs publics (CDC, Conseil départemental, CCAS, etc.), opérateurs de l'habitat	Accompagner	Logement
Le microprêt Habitat	France	Carsat	Accompagner	Logement
Le programme « Planning for the future »	Royaume-Uni	Fondation « Hampton Trust »	Accompagner	Famille

Dans son rapport de 2015 sur « La définition et la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière »¹, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), une trentaine d'actions, dont certaines concernent le public retraité. Elles ne sont donc pas listées dans le présent document.

1.www.banque-france.fr

Les Labos de l'Ansa

Retraite et fragilités financières

Anticiper les problèmes budgétaires avant, pendant et après le passage à la retraite

L'Agence nouvelle des solidarités actives

Association sans but lucratif créée en janvier 2006, l'Agence nouvelle des solidarités actives – Ansa – a pour objet de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant en œuvre des expérimentations sociales qui permettent d'évaluer l'efficacité d'une innovation avant sa généralisation. Cette pratique, associée à la mobilisation des usagers dans la construction des dispositifs les concernant, fonde l'originalité de l'association. Reconnue d'intérêt général, l'Agence nouvelle des solidarités actives intervient dans de nombreux domaines de l'innovation sociale, du plan local à l'échelle européenne.

Ses missions :

- L'expérimentation sociale : développer de nouvelles idées et tester, avec nos partenaires, les projets identifiés.
- L'accompagnement, sur le terrain, de la mise en œuvre de politiques sociales auprès de nombreuses collectivités territoriales sur des thématiques variées (Politiques territoriales d'insertion, mobilité, microcrédit personnel, accès au numérique, insertion professionnelle...).
- L'animation de réseaux d'acteurs par le partage et la diffusion d'expériences : organisation de rencontres (ateliers, mardis du génie, labos, Bar camps) et publications qui dressent l'état des savoirs et favorisent l'accès aux droits.

L'Ansa s'appuie sur ses partenariats avec l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques, les entreprises, ainsi que les associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et contre les exclusions.